

"Donnez-moi le reflet des paysages chéris par mon enfance ardente,  
le reflet du très aimé pays breton, le val de Stangala où nous  
avons couru pieds nus dans les champs nouvellement moissonnés,  
dans les fougères en forêts minuscules, les cerisiers, les pommiers  
sauvages ; les aubépines, les coudriers formant des îles limoneuses  
au milieu du torrent verdoyant." **MAX JACOB**



# Kannadig an Erge-Vras

[ Chroniques de GrandTerrier.bzh ]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-  
Gabéric, en pays glazik ~ Memoriaù ar re gozh hag istor ar barrez  
an Erge-vras, e bro c'hlazik, e Breizh-tzel



**Per Roumegou et le tout premier jour du bagad  
de Lann-Bihoué : « Comme Matilin an Dall »**



**Niver n° 31**

**Miz Here  
Octobre 2015**

# Du musicien Per Roumégou au poète Max Jacob

« Je suis bombardier depuis mes treize ans » disait Per Roumégou avec son humour taquin habituel. Par autodérision il préférerait ce mot évoquant un avion, plutôt que « talabarder » qui désigne aussi en breton le joueur de bombarde. Grâce au livre de son coéquipier de base aéronavale, voici le souvenir de Per réactualisé en 2015.

La dernière page (+ 8 pages par rapport au précédent numéro) contient une perle, en l'occurrence un texte poétique de l'écrivain Max Jacob dans une lettre à un ami : « *Donnez-moi le reflet des paysages chéris par mon enfance ardente, le reflet du très aimé pays breton, le val de Stangala où nous avons couru pieds nus dans les champs nouvellement moissonnés, dans les fougères en forêts minuscules, les cerisiers, les pommiers sauvages; les aubépines, les coudriers formant des îles limoneuses au milieu du torrent verdoyant* ». Notre surprise est que cette citation est connue sous une forme légèrement tronquée : habituellement, pour décrire une Bretagne évanescence, « le val de Stangala » est remplacé par trois points de suspension menteurs et trompeurs. Réhabilitons le texte originel de Max Jacob et redonnons à ce site naturel protégé du Stangala sa légitimité éternelle !

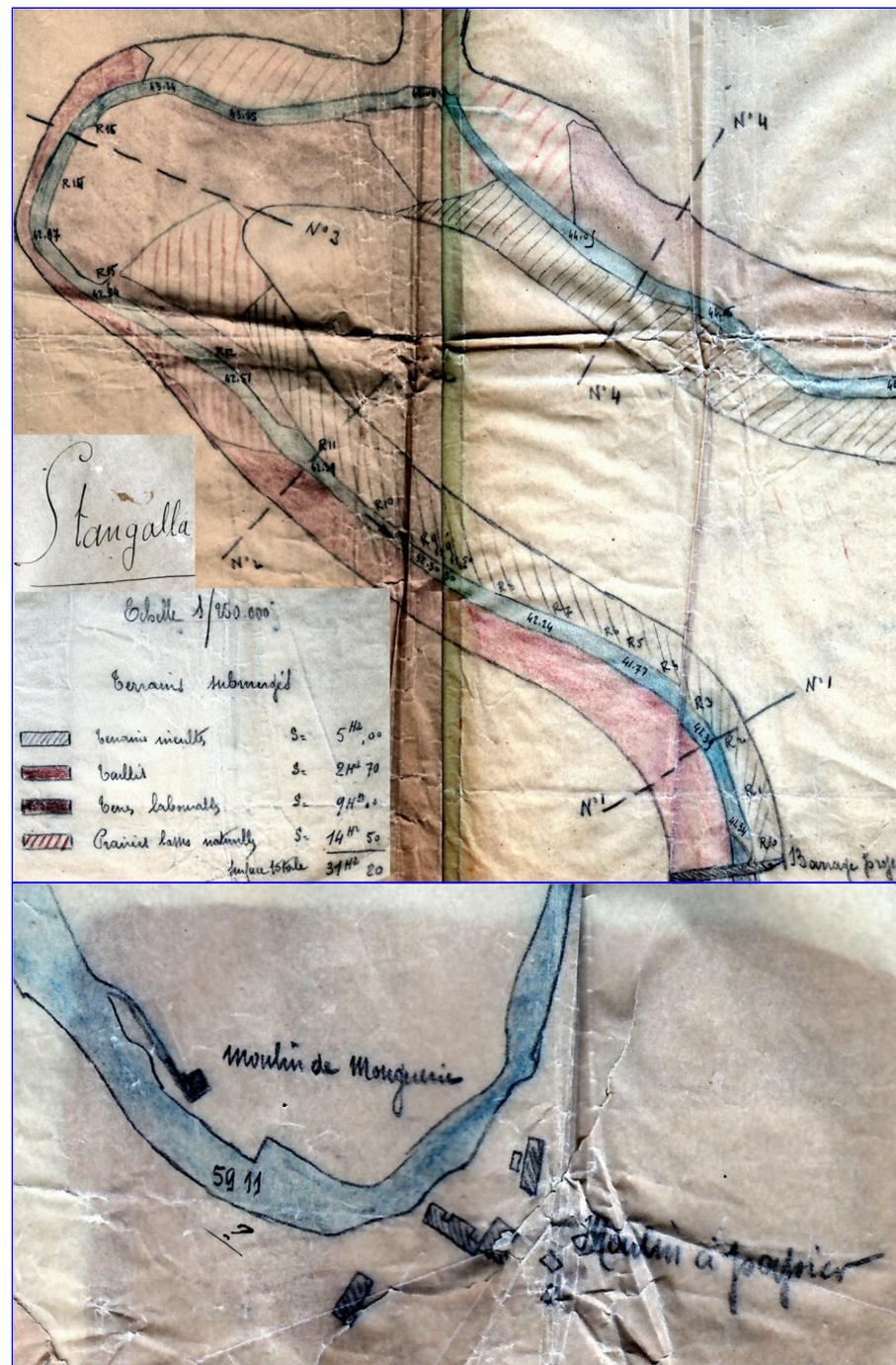
Sinon le contenu du bulletin Kannadig trimestriel ressemble toujours au Grand Magasin de la Samaritaine, on y trouve de tout ... des découvertes « patrimoniales », des mémoires d'ancien(ne)s, des documents d'archives inédits, des photos ... On compte bien sûr sur vous pour poursuivre cette belle aventure !

Bisous à tous et à toutes ! Ar henta gwell ! [à bientôt],  
Jean Cognard pour la communauté du GrandTerrier

## Table des matières

1. La bombarde de Matin an Dall à Lann-Bihoué, « Talabarder laouen » .....	p. 1
2. Une belle chaumière en son placître champêtre, « Ti-plouz kozh » .....	p. 3
3. Mae Kergoat-Guéguen, contremaitresse de papeterie, « Mae veil paper » .....	p. 5
4. La fontaine de Kerdévot à la Grande Vigne, « Tresadenn ar feunteun » .....	p. 8
5. Brèche dans la chaussée du moulin du Cleuyou, « Toul ar stankell » .....	p. 11
6. Enfeu noble, arche et voûte de l'église St-Guinal, « Maen-bez en iliz » .....	p. 13
7. Partition et paroles du cantique de Kerdévot, « Skrid-musik ar c'hantik » .....	p. 17
8. Des instits des écoles de Lestonan en 1945-55, « Mistri-skol Leston' » .....	p. 21
9. Cartes Villard et indulgences du pardon de Kerdévot, « Kartennoù-post » .....	p. 27
10. Le témoignage d'Henriette sur la guerre des écoles, « Skolioù libr pe publik » .....	p. 30
11. Mélanges et vente en 1811 du manoir du Cleuziou, « Meskoù ha gwerzherezh » .....	p. 34
12. Les défenseurs du site naturel du Stangala en 1929, « Difennerour an natur » .....	p. 37

## Cartes calques du barrage



Lors de la première visite, l'autre point d'anomalie relevée est relatif au niveau légal du

déversoir de Coat-Piriou : « Ce déversoir très ancien dont la crête doit constituer le niveau légal, à défaut de règlement d'eau, n'a pas été surélevé par des ouvrages permanents. Cependant nous avons constaté qu'on avait posé sur cette crête une rangée de blocs de pierre irrégulière de 20 à 30 cm de hauteur, non jointifs ».

On constate que le pouvoir des services administratifs de défense de la propreté des rivières était assez important au début du 20e siècle pour imposer aux industriels comme Bolloré de se conformer à des mesures correctives.

Collection particulière de 100 folios de courriers manuscrits et tapuscrits (dont 96 ci-dessous datées de 1929 (4 datés de 1919 reproduits dans article séparé), 28 feuilles manuscrites de classeurs (transcription de coupures de presse), et 17 exemplaires originaux de journaux Ouest-Eclair, Dépêche de Brest et Journal des Débats politiques et littéraires (article séparé).



# La Bombarde de Matilin an Dall à Lann-Bihoué

Talabarder laouen

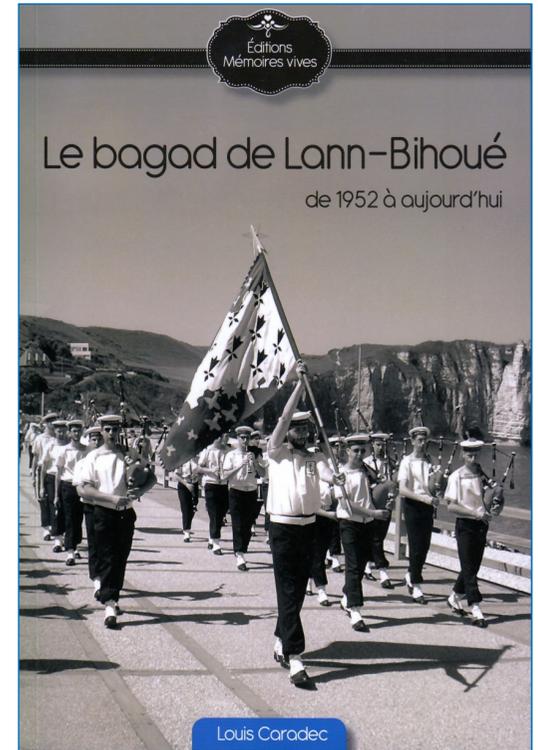
« Me eo Matilin an dall <sup>1</sup> Ar Bombarder laouen [...] Bet on e Pariz un devez O seni dirag an Roue », chanson populaire du joyeux joueur de bombarde, composée par l'abbé Quéré.

Dans un livre récent publié en juillet dernier par les « Éditions Mémoires vives », Louis Caradec qui était matelot électricien sur la base de Lann-Bihoué en 1952 nous raconte l'histoire du bagad créé par son patron de l'époque, le gabéricois Pierre Roumégou, grâce à ses anecdotes et photos inédites.

Et il nous raconte cette naissance : « Le "patron électricien" de la base à cette époque est Pierre Roumégou (penn-bagad de 1952 à 1963) d'Ergué-Gabéric. Son accent bigouden <sup>2</sup> est célèbre dans la

<sup>1</sup> Matilin an Dall, Mathurin l'aveugle en français, Mathurin François Furic à l'État-civil, est un sonneur de bombarde, né à Quimperlé en 1789 et mort en cette même ville en 1859. Sonneur d'exception, devenu aveugle très jeune, il a connu un destin hors du commun, jusqu'à entrer dans la légende de la musique bretonne. Il sera même invité pour jouer aux Tuileries devant le roi Louis-Philippe Ier, et par la suite également devant Napoléon III en visite à Quimper en 1858.

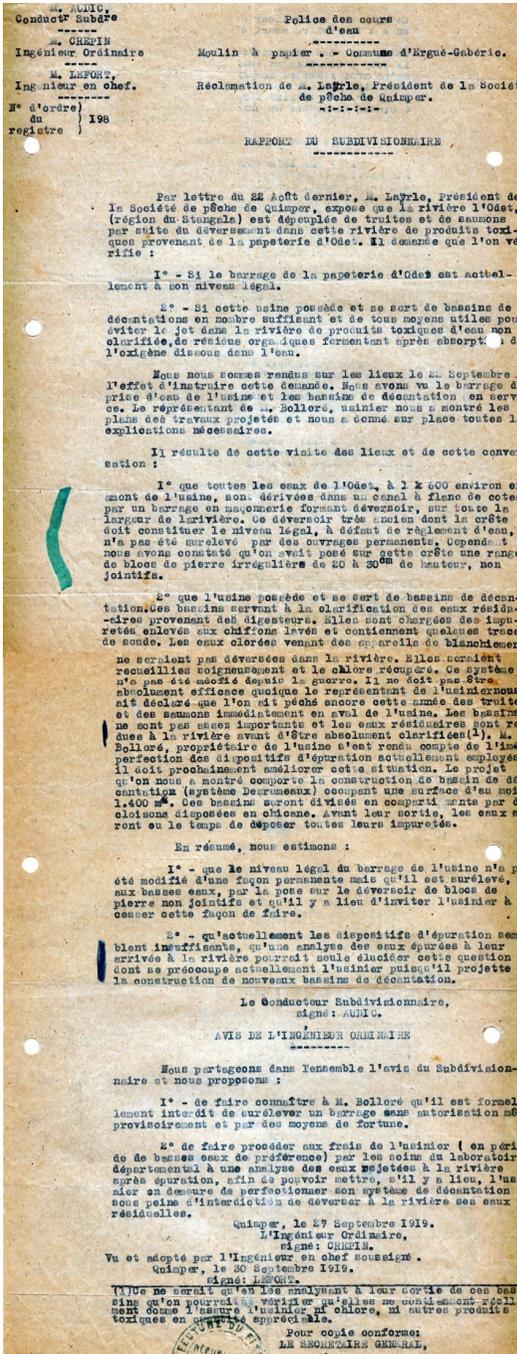
<sup>2</sup> L'accent breton de Pierre Roumégou était certes fortement marqué, mais n'était pas bigouden. Il est né à Pluguffan, et déménagea de l'ordre côté



base. Sa mission principale est de faire l'inventaire de l'éclairage des pistes. Il part tous les matins en compagnie d'un de ses matelots à la recherche des circuits électriques mis en place le long des pistes par les Allemands et sabotés au moment de leur départ.

Il a aussi la responsabilité de la bonne marche de la centrale électrique flambant neuve construite près du hangar H1. C'est là que nous l'avons côtoyé et apprécié, nous les matelots électriciens de l'atelier équipement qui venions faire les permanences de nuit. Nous savions tous qu'il était un

de Quimper quand il épousa sa femme gabéricoise. Il avait l'accent du terroir cornouaillais au débit très rapide. Pour Louis Caradec habitué à la langue de son Léon, ce n'était pas le même breton !





peu farceur et qu'il aimait beaucoup la musique. "Je suis bombardier [talabarder] depuis mes treize ans" disait-il avec son sourire dont il ne se départissait jamais. Nous étions loin d'imaginer qu'il allait devenir une célébrité nationale grâce à cette bombarde.

**GLAD, GWLAD, gw. : -où glêbe (anc. pays, territoire), & patrimoine (Dict. Francis Favereau)**

C'est au bar du poste des maîtres que notre patron découvre dans la poche d'un visiteur une bombarde, dont il n'a pas joué depuis des lustres. Après quelques minutes de rodage et de prise en main, "Maître Pierre" arrive à monter la gamme. Il monte aussi sur table, à défaut de barrique, et se met à jouer de son instrument préféré, entraînant du même coup toute la salle à manger dans une gavotte effrénée.

"Comme Matilin an Dall" nous dira-t-il le lendemain à la centrale électrique. C'étaient les premiers pas du bagad de Lann-Bihoué !

Pierre Roumégou venait de donner le signe de départ d'une longue et belle histoire ... »



Et l'auteur évoque les grands voyages de « l'époque Roumégou » :

✚ 1953 : grande tournée aux Etats-Unis, New York, défilé dans Rockefeller Center, Norfolk Virginie, Fort-de-France, Casablanca, Genève.

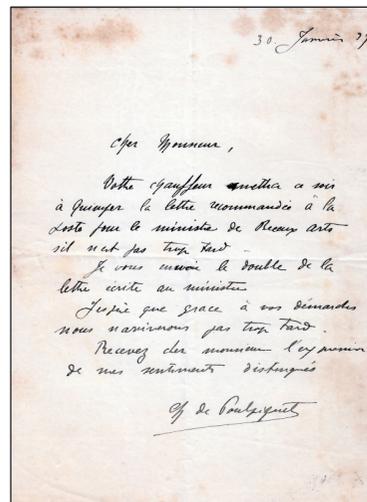
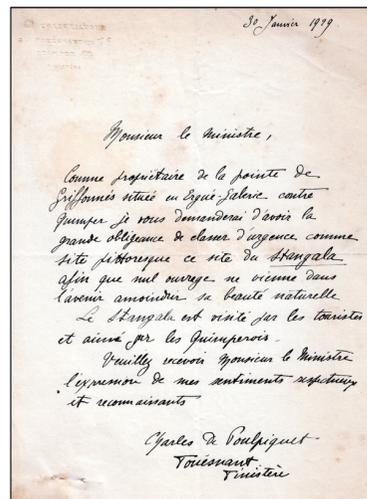
✚ 1958-1959 : Monsieur Chaban-Delmas félicite le maître principal Roumégou à l'école de Santé navale de Bordeaux. s'ensuit une tournée dans les pays nordiques.



✚ 1961 : Plymouth en Grande-Bretagne et concert à la salle Pleyel à Paris.

Et le Festival des Cornemuses à Brest les 5 et 6 août 1961 : « La der des ders de Piers Roumégou. L'heure de la retraite a sonné. Il a sillonné le monde et a connu tous les honneurs avec le bagad de Lann-Bihoué. Il se retire à Ergué-Gabéric et reste très actif. Toujours aussi amoureux de la musique bretonne. Il crée en 1973 un autre bagad, celui d'Ar Re Goz. Ce bagad dit "des Anciens" est avant tout une amicale de sonneurs ayant appartenu à différentes formations musicales de Bretagne. »

d'usine hydraulique sera définitivement abandonné.



dépenser une forte somme pour y amener les eaux résiduaires et construire des bassins de décantation ».

Ces travaux font suite au contrôle de 1919 par les services des Ponts et Chaussées tel que détaillés dans les documents ci-dessous.

Dans les documents administratifs, on y trouve bien l'engagement de René Bolloré de procéder à la construction de nouveaux bassins : « Le projet qu'on nous a montré comporte la construction de bassin de décantation (système Desrumeaux <sup>43</sup> occupant une surface d'au moins 1.400 m<sup>2</sup>. Ces bassins seront divisés en compartiments par des cloisons disposés en chicane. Avant leur sortie, les eaux auront eu le temps de déposer toutes leurs impuretés ».

Le rapport d'analyse, réalisé aux frais de l'usiner après la première visite de contrôle et celle des Eaux-et-Forêts, ne fait pas apparaître de menaces importantes de pollution, si ce n'est le rejet dans la rivière de fibres végétales.

### Les mesures anti-pollution

Pour argumenter son désaccord, René Bolloré rappelle qu'il a du se mettre aux normes pour éviter toute accusation de pollution : « pour donner satisfaction à l'Administration des Eaux et Forêts à la suite d'un rapport des Ponts et Chaussées, j'ai dû acheter ces terrains fort chers et

<sup>43</sup> Henry Desrumeaux est un industriel parisien proposant des épurateurs automatiques, des filtres à grand débit et de stérilisateurs pour l'épuration des eaux.



**René BOLLORÉ**

OCTOBRE 2015

Articles :  
« 1929-1930 - Le combat de René Bolloré contre le barrage du Stangala »,  
« 1919 - Déversoir et bassins de décantations de la papeterie d'Odet »

Espace « Archives »

Billet du 04.10.2015





✚ « une crèche nommée ar Craou izela construite de simple maçonne <sup>4</sup> et couverte en paille » ;

✚ « une maison nommée an ty izela construite de simple maçonne et couverte en paille » ;

✚ « autre maison nommée an ty bihen construite de simple maçonne et couverte en paille » ;

✚ « une crèche nommée an Craou bihen construite simple maçonne et couverte en paille » ;

✚ « une grange nommée ar bardy construite de simple maçonne et couverte en paille ».

### Linteau épigraphe du 16e



✚ De chaque côté du linteau, des rosaces, et on retrouve en bas à droite la date : 1569 ».

Yann Le Guillou, amoureux des vieilles pierres, décrit cette épigraphe <sup>5</sup> gravée en creux : « En 1998, l'ancien propriétaire l'a démonté pour créer une fenêtre supplémentaire, et l'a placé dans la maison, comme manteau de cheminée. Il est très ancien, et difficilement déchiffrable.

✚ En haut à gauche, apparaît une date : 1569.

✚ Puis, deux noms (peut être ceux des propriétaires bâtisseurs) G : GUEFFER : ET : SAFA.

✚ En dessous; M???CC (sans certitude car très usé) (un blason au milieu du linteau) et QVERE (a priori du latin).



<sup>5</sup> Epigraphe, s.f. : inscription sur un édifice qui indique en particulier la date de sa construction, sa destination (Trésor de la Langue Française).

<sup>4</sup> Maçonnage, s.m. : « en (simple) maçonnage » ou « simple maçonne », désigne un matériau de construction hétérogène, constitué seulement de schistes tout-venant, par opposition à la pierre de grain en granit, dite « pierre de taille », réservée aux entourages de portes et fenêtres. Source : Jean Le Tallec 1994. Il existe aussi des constructions en « [simple brossage](#) » dont les joints et enduits sont sans doute brossés.

## Les défenseurs du site naturel du Stangala

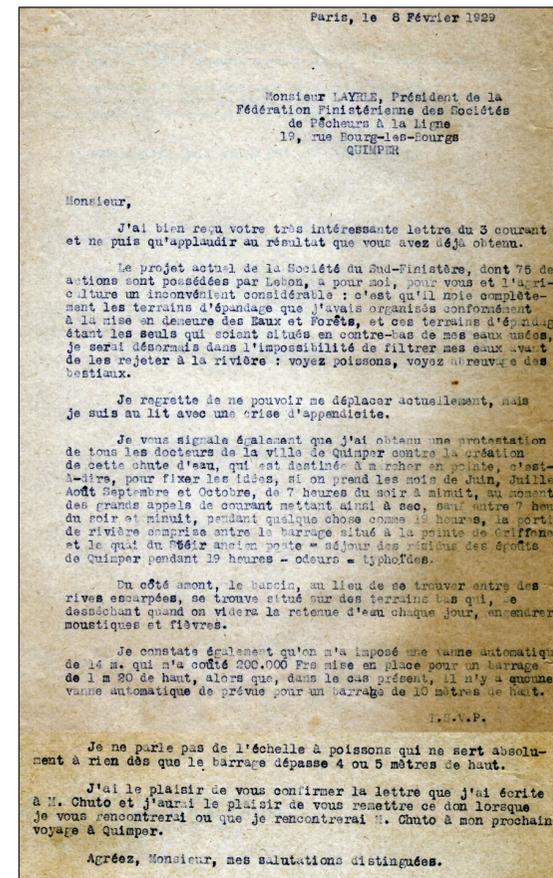
Difennerour an natur

« Le Stangala, disent les guides de Bretagne, est une vallée encaissée, sauvage et grandiose, au milieu de laquelle l'Odet coule entre les rochers. C'est un des endroits des plus pittoresques et des plus sauvages de la Bretagne dont la visite est recommandée aux touristes », Dépêche de Brest 1928

On savait déjà, à la lecture des journaux locaux, que le projet du barrage électrique au Stangala avait fait l'objet de protestation des journalistes, politiques et notables quimpérois, surtout pour des raisons de défense du lieu touristique et de la pêche. Mais ce qui est moins connu, c'est la forte implication de l'industriel René Bolloré et des riverains, ce que l'on sait aujourd'hui grâce à un dossier inédit de plus de 100 documents d'archives.

### Les arguments d'un patron

Dès janvier 1929 le papetier formalise ses arguments auprès des municipalités d'Ergué-Gabéric et de Brieic : « je proteste contre l'exécution de l'établissement d'un barrage dans le Stangala sur la rivière "l'Odet" ... car mes décantoirs et les terrains d'épandage ... seraient submergés



d'un bout à l'autre de l'année, mais par suite ces eaux tomberaient directement à la rivière non épurées comme autrefois ».

Et René Bolloré évoque même des considérations d'hygiène publique : « sans compter qu'un si grand étang ou lac près de mon usine et de mes habitations ouvrières peut donner d'humidité et peut-être même des épidémies ».

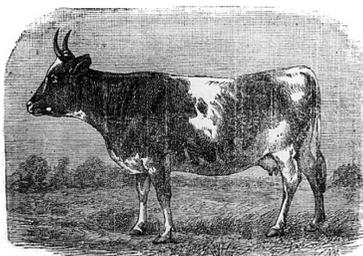


enregistre a quimper le voyage dix.  
 l'avis de l'acte et l'acte de mariage en l'an des 1840

d'entretien des bêtes, entre Rolland Le Gubaer, sieur du Cleuziou, et ses fermiers Luc Hervé et Catherine Guennec :

✚ les fermiers sont chargés de « bien nourrir, garder et pâturer » une vache noire, une vache Garnoir <sup>40</sup>, quatre génisses et deux veaux.

Avant la Révolution, pour désigner la vache locale aux taches noires, on préférait la désignation de « gare noire » (d'où l'adjectif bigarré). La race « Bretonne Pie-Noir » <sup>41</sup> n'est mentionnée sous cette forme qu'au cours du 19e siècle. On peut donc imaginer que la vache garnoir du Cleuyou était l'ancêtre de toutes les « pie noir » actuelles de Bretagne.



<sup>40</sup> Gare ou garre, adj. : désigne un pelage marqué par deux couleurs, le mot *bigarré* en étant dérivé. Comme le blanc était toujours présent, on indiquait seulement l'autre couleur : un pelage blanc et rouge était donc dit *gare-rouge* ; un pelage blanc et noir, *gare-noir*. Pour les vaches *gare-noires*, l'appellation courante est ensuite devenue *pie-noir*, source : Jean Le Tallec. Mot français *garre* « de deux couleurs », attesté depuis 1360 et d'origine inconnue ; source TLFi.

<sup>41</sup> Le terme « pie » avec un e final est correct, car il ne vient pas du tout du mot « pis » avec un s, désignant la mamelle de la vache.

Orthographe : « Pie » étant un adjectif invariable évoquant l'oiseau au ramage blanc et noir, la terminaison « I » sans e, accolée par un trait d'union, doit respecter la même règle d'invariabilité, et donc, contrairement à un usage assez fréquent, ne pas s'accorder au féminin et au pluriel.

✚ le contrat décrit précisément le verger avec ses poiriers, cerisiers, pruniers, pêchers et abricotiers, ainsi que le potager avec ses asperges et artichauts : « les huit planches d'asperges faisant un carré du jardin et un carré d'artichauts ».

À quoi ressemblait l'artichaut cultivé au Cleuyou en 1697 ? Sans doute était-il différent du « *camus de Bretagne* » tel qu'on le connaît aujourd'hui (vert tendre, forme très arrondie aux bractées très serrées) : il fut créé en 1810 par un agronome parisien et planté aujourd'hui dans le Nord-Finistère près de Roscoff.



## Mae Kergoat, contremaitresse de papeterie

Mae veil paper

« Ergué-Gabéric. Une octogénaire tombe dans l'Odet et se noie. Samedi, vers 18h30, Mme veuve Guéguen, née Léonus, 79 ans, demeurant à Odet, avait quitté son domicile pour se rendre à l'épicerie Rannou », Le Finistère, 17 décembre 1938.

Une personnalité attachante locale qui a marqué son époque et la vie du quartier d'Odet. Les photos où elle pose en costume sont « célèbres », que ce soit lors du centenaire d'Odet en 1922 ou alors en studio avec ses quatre médailles.

### Marie des Bois de la Papeterie

Marie Françoise Elise Léonus est née au village de Gougastel en Brieç, à proximité de l'usine à papier d'Odet, en octobre 1859 <sup>6</sup>. Son père Yves, surnommé « Kergoat », était un enfant né de parents inconnus recueilli par l'hospice civil de quimper ; il fut placé dans une famille nourricière de Brieç <sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Naissance - 26/10/1859 - Brieç (Gougastel) de LEONLUS Marie Françoise Elise, fille de Yves Gabriel, Cultivateur, âgé de 30 ans et de Marie Joséphe HEYDON, Cultivatrice, âgée de 30 ans. Témoins : le gac alain - le mao hervé culti à gougastel

<sup>7</sup> Yves Léonus est mentionné page 231 du livre « Les exposés de Créac'h-



Il élu domicile à Brieç, à Gougastel, en bordure des bois de la papeterie d'Odet, où il était catalogué d'homme des bois (« coat » : bois, futaie). Marie hérita du surnom de Kergoat et, toute sa vie, fut appelée « Mae Kergoat », Mae étant une transcription phonétique de la prononciation locale du prénom Marie en breton.

La mère de Mae Kergoat, Marie Joséphe Heydon, quand elle se

Euzen » de Pierrick Chuto : « LEONLUS Yves-Gabriel. Exposé le 3 juin. Nourricier : Brieç. Premier mariage le 1 mai 1856 [5], Brieç avec Marie-Josèphe Heudon, papetière. Second mariage le 7 août 1879, Ergué-Gabéric avec Marie-Françoise Louarn ».

JUILLET 2015

Article : « Mae Kergoat-Guéguen (1859-1938), née Léonus, contremaitresse de papeterie »

Espace « Patrimoine »

Billet du 26.07.2015

1927 Liste des Ouvriers

Noms	Age	Age de l'entrée	Observations
M <sup>me</sup> Guiguen	68 ans	1868	Laibelle
M <sup>me</sup> Haliffe d.J.	65 -	1862	mari Mathieu - mari au journal Poffina
M <sup>me</sup> Binot	62 -	1865	8 <sup>e</sup> -
M <sup>me</sup> Bando	62 -	1865	elle, malade au cement
M <sup>me</sup> Larvor M.	61 -	1866	sœur Kergoat
M <sup>me</sup> Kolligant	60 -	1867	m. a. p. s. s. m.
M <sup>me</sup> Barisee	61 -	1866	mari malade. amant c. s. s. s. s.
M <sup>me</sup> Le Grand A. J.	60 -	1868	au mari était porteur de pale
M <sup>me</sup> Le Berre M.	59 -	1869	8 <sup>e</sup> - chauffeur
M <sup>me</sup> Le Berre M.	66 -	1862	m. fil. Michel
M <sup>me</sup> Petitlen	73 -	1854	(elle mari adu)
M <sup>me</sup> Lorich	58 -	1869	filles à chiffon
M <sup>me</sup> Cartholon	68 -	1859	mari - tranche
M <sup>me</sup> Huguen	65 -	1862	mari - au journal Poffina
M <sup>me</sup> Lanje	70 -	1857	comp. fil. à l'usine
M <sup>me</sup> Calanau	64 -	1863	
M <sup>me</sup> Le Gard	60 -	1867	mari - aux houl
M <sup>me</sup> Lorich	57 -	1870	Porteur Tala
M <sup>me</sup> Le Grand M.	67 -	1860	mari - au journal Poffina
M <sup>me</sup> Lorich	58 -	1869	mère chiffonnie
M <sup>me</sup> Lejeune	57 -	1870	mari chauffeur
M <sup>me</sup> Le Berre M.	55 -	1872	mari - au journal Poffina
M <sup>me</sup> Lejac	59 -	1868	mari - Blanchiment
M <sup>me</sup> Berch d. J.	50 -	1877	
M <sup>me</sup> Lejeune M.	62 -	1865	filles à l'usine

maria en 1856 <sup>8</sup>, travaillait déjà à l'usine d'Odet comme papetière.

Comme indiqué sur le registre des employés de 1927, Mae

<sup>8</sup> Mariage - 01/05/1856 - Bric de LEONLUS Yves Gabriel, Cultivateur, âgé de 25 ans, né le 03/06/1830 à Quimper. Notes époux : né de parents inconnus (enfant de l'hospice civil de quimper) / domicilié à brier. Et de HEYDON Marie Joséphe, Papetière, âgée de 27 ans, née le 22/11/1828 à Ergué Gabéric, fille de Hervé Pierre, décédé le 28/10/1852 à Ergué Gabéric et de Marie Marguerite LE BERRE, présente. Notes épouse : domiciliée à brier / mère domiciliée à brier et consentante. Témoins : Alain le cam, 47 ans / Jean le bras, 54 ans / Hervé le berre, 23 ans (signe) / Jean Jaouen, 32 ans

Kergoat est embauchée en 1868 à l'âge de 9 ans. En 1927, elle est celle qui a la plus grande ancienneté, elle est inscrite comme « maitresse » (contremaitresse), « âgée de 68 ans », et a « 59 ans de service ».

En janvier 1901, elle reçoit la médaille d'honneur pour 30 ans de service avec comme fonction de « maitresse de chiffonnerie ».

Photos et médailles du travail

Lors de la fête du centenaire, Mae Kergoat-Léon pose en costume de mariée du pays de Brier, tout en blanc. On la voit sur les cartes n° 4 et 50 de la collection Villard.

Sur la carte n° 4, Mae Kergoat, à droite, porte sans doute son costume de mariée car elle est née à Brier :



y attendant appartenances et dépendances ».

✚ Une chapelle en ruines n'est pas loin : « la chapelle de Sainte Apolline située en la dite commune d'Ergué-Gabéric étant sans issue sans boisage et sans couverture ».

✚ En enfin le moulin proche de Coutilly : « la métairie du Chartier autrement moulin des couteaux en la dite commune d'Ergué-Gabéric, maisons crèches aire courtils terres chaudes froides et prairies »

Le repreneur pour un montant de 20.000 francs est le riche négociant Vincent Mermet qui plus tard transmettra à sa fille Cécile et à son gendre Guillaume Le Guay.

Quant aux vendeuses, ce sont bien deux femmes qui ont acquis le bien en 1795 :

✚ La demoiselle Mellez-Lafage <sup>38</sup>, est séparée de son mari et veuve.

✚ La demoiselle Merpaut habitait le manoir : « la longère du manoir au midi consistant en trois appartements, une cuisine, hangar et grenier ainsi que la maison de la métairie en dehors de la cour ».

Et cette dernière cultivait son jardin : « les légumes qu'elle pourrait avoir dans ses jardinets

<sup>38</sup> Marguerite Jeanne Thomase MELLEZ née le 21 décembre 1760, à Quimper, paroisse St Mathieu, décédée le 2 juin 1812, à Quimper, rue obscure, fille légitime de Pierre Augustin MELLEZ, notaire et procureur au présidial de Quimper et de Marie DAOULAS, mariée avec Jean François Guillaume LAFAGE le 22 janvier 1788, à Quimper, paroisse St Julien.

**Kannadig an Erge-Vras**  
 [ Chroniques de GrandTerrier.bzh ]  
 Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glaziek - Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro e' Maziq, e Breizh-izel

**Mélanges pour Ursula & Werner, restaurateurs du manoir du Cleuyou**

juillet 2015 / miz Gouere  
 Hors Série n° 30

et champs qu'elle sera libre de vendre à la sortie à qui bon lui semblera ». À noter que déjà en 1697 on cultivait des asperges et des artichauts au Cleuyou.

Artichauts et pie noir

Document conservé aux Archives départementales du Finistère, série / côte 4 E 23/3 formant un contrat de palmage <sup>39</sup> définissant les conditions



<sup>39</sup> Palmage, s.m. : contrat passé devant notaire par lequel une personne confie des bêtes (peut être des ruches d'abeille) à une seconde personne qui se charge de les engraisser (de les faire produire du miel et/ou un essaim pour la ruche). Les revenus générés sont partagés entre les deux parties. Source : Jean Le Tallec 1994.



Articles :  
« 1811 -  
Vente du  
manoir du  
Cleuziou et  
dépen-  
dances »,

« 1697 -  
Contrat de  
palmage au  
Cleuyou par  
Rolland Le  
Gubaer »

Espace  
« Archives »

Billet du  
26.09.2015

## Mélanges et vente en 1811 du manoir du Cleuziou

Meskoù ha gwerzherezh

« Mélanges : tradition univer-  
sitaire, recueil collectif  
d'articles offerts à un  
maître par ses collègues et amis à  
l'occasion d'un évènement  
exceptionnel »

La belle et grande fête du 2 août  
2015 au manoir du Cleuyou n'a  
pas fait l'objet d'articles dans les  
journaux locaux, car c'était un  
évènement privé. Néanmoins on  
peut dire qu'un livret « Mélanges  
pour les restaurateurs du  
Cleuyou » y a été présenté,  
rassemblant tous les articles  
publiés sur le site GrandTer-  
rier.bzh depuis la sortie du livre  
« Le Manoir du Cleuyou, l'histoire  
d'un bâtiment » de Werner et  
Ursula Preissing.

Et parmi ces articles, la  
communication d'un document  
inédit de 1811 découvert par  
Michel Le Guay et non encore  
publié sur le site. Et également  
un document de 1697 apporté  
par Daniel Collet<sup>37</sup> mentionnant

<sup>37</sup> Daniel Collet a été documentaliste  
aux Archives Départementales du  
Finistère pendant 29 ans, secrétaire  
général, puis vice-président de la  
Société Archéologique du Finistère, et  
administrateur de la Société d'histoire  
et d'archéologie de Bretagne. Mémoire  
d'Études Supérieures soutenu en juin  
1966 au Collège Littéraire Universitaire  
de Brest : « Le domaine servile du duc de  
Bretagne dans la sénéchaussée de  
Saint-Renan à la fin du XV siècle ». Rédacteur dans le Bulletin de la SAF,

les vaches pie-noir et les  
artichauts du Cleuziou.

### Un manoir botanique

En quête du document permet-  
tant de comprendre la transmis-  
sion de la propriété du manoir  
après la Révolution, Michel Le  
Guay a eu la main heureuse en  
trouvant ces 8 feuillets aux  
Archives Départementales du  
Finistère dans le fond notarial de  
l'étude Le Bescond sous la cote 4  
E 219/61. Le maillon manquant  
après les citoyennes Merpaut-  
Mellez est bien Vincent Mermet  
qui transmettra ses biens à son  
gendre Le Guay.

On y apprend un certain nombre  
de choses sur l'état du manoir et  
l'importance du domaine :

✚ La description de l'expertise  
des Biens Nationaux de 1794 y  
est confirmée : « le manoir du  
Cleuziou, cour close, écurie en  
dedans et en dehors, remise, four,  
colombier, aires, courtils, deux  
jardinets, terres chaudes et  
froides, prés et prairies, avec un  
parc terre chaude détaché de  
Kerampensal », avec donc y  
compris le colombier qui a  
disparu.

✚ Le moulin du Cleuyou y est  
présent : « Le moulin à eau du  
Cleuziou situé en la commune  
d'Ergué-Gabéric, un courtil et pré

les Cahiers de l'Iroise et les Mémoires de  
la SHAB. Coauteur des ouvrages  
suivants : « Histoire de Quimper sous la  
direction de Jean Kerhervé » / chapitre  
« La Révolution à Quimper » (1995,  
Privat, 2-7089-8312-1); « 1774 les  
recteurs léonards parlent de la misère »  
(1988, Craf, 2-906790-01-8); « Brest au  
19e siècle, Textes et document » (1982,  
C.R.D.P., 2-86029-006-7) ...

Sur la carte n° 50, Mae Kergoat  
est mise à l'honneur, assise au  
centre de tous les médaillés de la  
fête du centenaire :



La photo familiale ci-dessus  
datant des années 1930, prise  
dans les studios des photo-  
graphes Villard ou Etienne Le  
Grand, fut diffusée en plusieurs

exemplaires<sup>9</sup>. On peut y voir sa  
médaillon du centenaire de 1922  
et trois autres médailles du  
travail.

En 1901, elle reçoit la médaille  
d'or pour ses 30 ans de service :  
« Mme veuve Torrec Marie  
maitresse de chiffonnerie dans la  
maison Bolloré » (Union Agricole  
du 23.01.1901).

#### Médailles d'honneur

A l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier, des médailles  
d'honneur ont été accordées par le mini-  
stre du commerce, de l'industrie et des  
postes et télégraphes, aux ouvriers ou  
employés dont les noms suivent :

#### FINISTÈRE

M. Auffret Joseph, magasinier dans la  
maison Bolloré à Ergué-Gabéric.

M. Baron Guillaume, menuisier dans la  
maison Gassis à Châteaulin.

M. Chauvel Michel-Joseph, contre-ma-  
ître tanneur dans la maison Marsille à  
Quimperlé.

M. Coathalen Alain, manoeuvre dans la  
maison Bolloré à Ergué-Gabéric.

M. Coin Louis, ouvrier usinier à soude  
dans la maison Caroff à Ploudalmézeau.

M<sup>lle</sup> Firmont Claudine, coupeuse de chif-  
fons dans la maison de Mauduit et C<sup>e</sup> à  
Quimperlé.

M. Jugant Sébastien-Marie, ouvrier  
fournier dans la maison Porquier à Quim-  
per.

M<sup>lle</sup> Kerhuel Marie, emballuse de pa-  
pier dans la maison de Mauduit et C<sup>e</sup> à  
Quimperlé.

M. Launay Jules, agent d'assurances à  
la compagnie d'assurances l'Union à Châ-  
teaulin.

M. Le Guern François, ouvrier boulan-  
ger dans la maison Anthoine à Carhaix.

M. Le Mao Jean, manoeuvre dans la mai-  
son Bolloré à Ergué-Gabéric.

M<sup>me</sup> Le Mao Marie-Perrine, trieuse dans  
la maison Bolloré à Ergué-Gabéric.

M<sup>me</sup> Le Moal Marie-Anne, trieuse dans  
la maison Bolloré à Ergué-Gabéric.

M. Pern Pierre, charretier dans la mai-  
son Bolloré à Ergué-Gabéric.

M<sup>lle</sup> Rolland Marie-Louise, employée  
dans la maison Moal à Rosporden.

M<sup>me</sup> veuve Torrec Marie maitresse de  
chiffonnerie dans la maison Bolloré à Bel-  
levue.

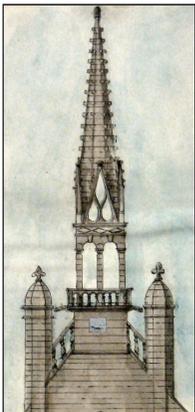




# La fontaine de Kerdévot à la Grande Vigne

Tresadenn ar feunteun

« La Maison d'artiste de la Grande Vigne également nommé Musée Yvonne Jean-Haffen est la maison de l'artiste, qu'elle offrit à la Ville de Dinan en 1987, avec son mobilier et son fond d'atelier pour en faire une maison d'artiste et y présenter son œuvre », Wikipedia.



Une série de dessins d'une artiste née parisienne, installée à Dinan, collaboratrice de Mathurin Méheut qui lui fait découvrir la Bretagne, et ayant notamment travaillé pour les faïenceries Henriot de Quimper.

Pierre-Yves Castel, dans l'ouvrage collectif « KERDÉVOT 89 », décrit ainsi l'ouvrage sacré : « Il faut, à Kerdévot, chercher loin l'antique fontaine de dévotion, vers la bordure extrême du champ à l'Est de la chapelle. Là, une source captée dans un bassin carré alimente deux petits bassins circulaires destinés aux rites des ablutions. Le monument qui coiffe le bassin d'un toit en bâtière <sup>10</sup> est flanqué d'épais pinacles <sup>11</sup> à crochets. L'arc en

plein cintre s'encadre dans un gâble <sup>12</sup> triangulaire assorti de quatre choux frustes. A l'angle de droite une figure de marmouset rieur. L'arcade abrite une petite statue de pierre représentant une Vierge à l'enfant qui paraît veiller sur les lentilles d'eau du bassin. La pointe du monument est constituée d'un blason écartelé de forme carrée et bien érodé par les siècles. »

## Des artistes engagés

Yvonne Jean-Haffen (1895-1993) est une artiste peintre, dessinatrice, graveuse et céramiste renommée. Installée à Dinan elle épouse en 1920 l'ingénieur Edouard Jean, rencontre en 1925 son voisin de la rue Falguière, Mathurin Méheut, et devient sa collaboratrice et disciple Grâce à lui, elle entre à la faïencerie Henriot de Quimper et participe à de nombreux chantiers de décoration et d'exposition.

Sa passion pour la terre bretonne conduit les époux Jean à acquérir une grande propriété au bord de la Rance, la « Grande Vigne », qui devient le pivot de l'activité artistique de la région. Elle transforme progressivement cette maison en musée qui aujourd'hui est encore le lieu de conservation de son œuvre.

Y sont conservés notamment les quatre croquis de la fontaine de

dentelé, en forme de cône ou de pyramide, décorant le sommet des toits, des contreforts, des pignons. Source : Trésor Langue Française.

<sup>12</sup> Gable, gâble, s.m. : fronton triangulaire ajouré et sculpté qui couronne le portail d'une cathédrale gothique. Source : Trésor Langue Française.

C'était l'histoire d'une dame qui ne veut pas qu'on la dérange pendant qu'elle fait ses confitures. Des fournisseurs arrivent et doivent passer leurs provisions par la fenêtre, et les petites nièces aussi s'en mêlent, et la servante Maud doit faire barrage. Moi je jouais cette bonne, j'étais habillée à la bretonne, et je devais dire « Eureka ! », et à ce moment-là j'ai perdu ma coiffe, tout le monde a ri. Mais j'ai continué à jouer, la coiffe sous le bras. »

## Photos des Croisées et de Noël

Photo n° 1 :

1	2	3			5	6	7
		10	11	4	12	13	
8	9	16	17	18	19	20	14
				21			

- 2. Anne Le Ster (soeur de Fanch)
- 5. Denise Blanchard
- 6. Louise Le Dé
- 7. Renée Feunteun
- 8. Jeannette Gourmelen (fut. ép. Le Gars)
- 9. Marie Mahé (fut. ép. Breton)
- 13. Denise Bihan (fut. ép. Le Bihan)
- 14. Marie Le Gall (soeur de Jean)
- 15. Mimi Le Pape (fut. ép. Lamandé)
- 16. Henriette Briand (fut. ép. Francès)
- 17. Madeleine Queneudec
- 20. Annick Tandé
- 21. Thérèse Rolland (fut. ép. Breton)



Photo n° 2 :

Photo prise dans l'ancien réfectoire qui servait de salle de spectacle.

Les acteurs :

- ✚ Le petit Jésus : Lucienne Le Meur
- ✚ Assis par terre : Jean Briand, frère d'Henriette.
- ✚ Sainte Vierge, à droite derrière le berceau : Mimi Le Pape.

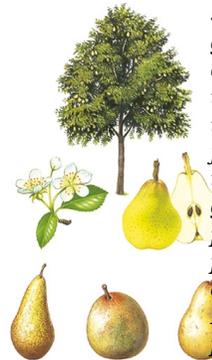
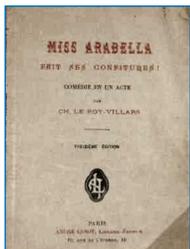


AOÛT 2015

Article : « Croquis de la fontaine de Kerdévot par Yvonne Jean-Haffen »

Espace « Patrimoine »

Billet du 02.08.2015



les autres la route pour ne pas se battre.

Pendant l'été on aimait bien jouer, les garçons jouaient au foot, on aller chercher des nids ... On ne pouvait pas rester dans les maisons à Stang-Venn, parce qu'il n'y avait que des ouvriers de Bolloré qui travaillaient tous (ou presque) de faction. Il y avait toujours quelqu'un qui dormait à Stang-Venn. Quand ils allaient travailler à 9H du soir il fallait bien se reposer dans la journée. Le terrain des garçons, et des filles quelquefois aussi, c'était devant chez mes parents, de l'autre côté de la route, dans un champ de pommiers. C'était le terrain de foot des gamins, au grand dam des fils Hostiou de la ferme de Pennanec'h. Ils gueulaient sur nous autres, mais le temps qu'ils descendent en bas, il n'y avait plus personne sur le terrain, tout le monde avait disparu.

Souvenirs, souvenirs, comme on dit. Gamins, on repérait tout ce qui était bon pour nous, on connaissait tous les pommiers et les poiriers. Il y avait un poirier qui avaient de grosses poires, près de Pennanec'h, qui appartenait au père Beulz. On allait tous piquer les poires, les filles surveillaient pour protéger les gars, et voilà que le père Beulz arrive avec son fouet : « vous allez voir, qu'il a dit en breton, je vais vous foudre une dresse avec mon fouet ! ». « Viens nous la donner si tu veux ! », ont répondu les garçons, en grim pant dans le poirier. Ils sont restés dans l'arbre pendant un bon moment, avant que le vieux s'en aille avec la nuit. Mais ils ont pu garder leurs poires plein les poches. Au bout du « vinojenn », un autre sentier

coupait pour aller à St-Guérolé, c'était moins fréquenté, mais ceux de Stang-Venn passaient par là pour aller au pardon de St-Guérolé, quand le temps le permettait.

### Jouer Maud dans Miss Arabella

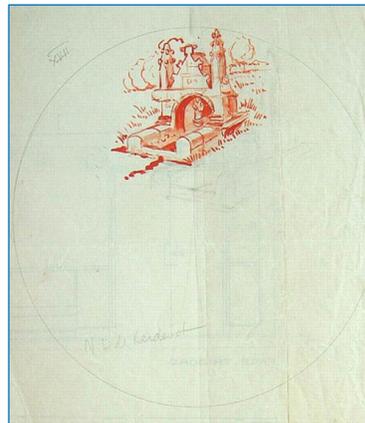
Dans le temps, question loisirs, on était vraiment gâté par ici. Au patronage de Keranna on avait un cinéma, c'était Yves Léonus qui faisait tourner les films. Prati quement tous les samedis soirs et les dimanches il y avait une séance de cinéma, le cinéma muet de l'époque. Il y avait l'équipe de foot des Paotred bien sûr. La clique des Paotred et ses musiciens, mon père y jouait du clairon. Des gymnastes. Et le théâtre fait par les amateurs du coin, avec notamment Laouic Saliou et Yvon Istin qui chantaient très bien. On décorait la scène, on tirait le rideau à chaque entracte, pour remettre tous les décors en place. Et pendant les entractes, les gosses chantaient pour faire patienter le public. Avec toutes ces activités j'ai gardé un bon souvenir de mon enfance.

Moi j'ai fait du théâtre aussi, pour le premier arbre de Noël de l'école publique. Madam Laziou nous avait demandé à ceux qu'elle sentait capables s'ils ne voulaient pas jouer une pièce de théâtre qu'on a joué chez Quéré. Parmi les acteurs il y avait des hommes et des femmes, Yvette Cojean notamment, et moi j'avais 16 ou 17 ans. La pièce s'appelait « Miss Arabella fait ses confitures »<sup>36</sup>.

<sup>36</sup> « Miss Arabella fait ses confitures », comédie en 1 acte de Charles Le Roy-Villars, éditeur A. Lesot, 1956.

la chapelle de Kerdévet. On trouvera ci-dessous les notices descriptives et reproductions de ces dessins qui mettent en relief la richesse de cet élément de notre patrimoine.

### Illustration sur faïence



Numéro d'inventaire<sup>13</sup> : MA.196

Millésime création /exécution : entre 1965 et 1975

Genèse : projet de décor de céramique ; reproduit en céramique

Historique : projet de décor d'assiette d'un service de table en faïence conservé dans une collection particulière, réalisé chez Rivière-Letort à Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine) ; décor ocre rosé, fond ivoire rosé, émail sous couverte, 2ème service : Les Fontaines

Matériaux/techniques : aquarelle, papier ; couleur

Dimensions : H. 30, l. 28

<sup>13</sup> Les quatre notices ci-dessous sont extraites de la base de données « Joconde » publiée par le ministère de la Culture.

Sujet représenté : ornementation (fontaine, Vierge, dévotion à la Vierge, Kerdevot)

Lieu de conservation : Dinan ; maison d'artiste de la Grande Vigne

Commentaires : exécuté au verso d'un plan d'architecte ; bord déchiré.

### Fontaines de Bretagne

Format 18/22,5 cm, 106 pages. L'auteur était doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Rennes. Ouvrage illustré de 49 lithographies originales et d'une carte en couleurs par Yvonne Jean-Haffen.

Numéro d'inventaire : MA.418

Millésime création/exécution : entre 1960 et 1965

Genèse : projet d'illustration ; reproduit en lithographie ; œuvre en rapport

Historique : projet d'illustration pour le livre d'Yves Milon intitulé Fontaines en Bretagne, éditions Plon, 1964 ; dessin du même sujet, avec légères différences de mise en page, également conservé à la maison d'artiste de la Grande Vigne (MA 445)

Matériaux/techniques : encre noire, crayon feutre, estompe, papier

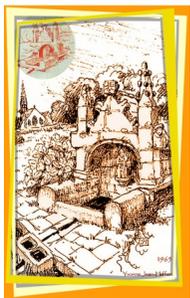
Dimensions : H. 25, l. 21

Inscriptions : signé ; inscription concernant la représentation

Précision inscriptions : S.b.d. ; N.D. de Kerdevot (b.g., encre)

Sujet représenté : paysage (fontaine, statue, Vierge, dévotion





à la Vierge, ruisseau, pré, forêt, Kerdevot)

Précision sujet représenté : toit à deux pentes, pignon orné, pinacles sculptés, tête humaine sculptée, voûte, statue, bassin, bordures en granit, auge double (boisson), dallage surélevé, pré, forêt

Lieu de conservation : Dinan ; maison d'artiste de la Grande Vigne

Commentaires : papier glacé ; cadre de mise en page à la mine de plomb



Numéro d'inventaire : MA.445

Millésime. Genèse. Historique. Matériaux/techniques : Ibid

Dimensions : H. 22, l. 18

Inscriptions : signé ; inscription concernant la représentation

Précision inscriptions : S.b.d. ; Kerdevot (b.g., encre) ; 22 (b.d.)

Sujet représenté : ibid

Lieu de conservation : Dinan ; maison d'artiste de la Grande Vigne

Commentaires : cadrage à la mine de plomb



### Les fontaines bretonnes

Couverture souple. Broché de 94 pages. ISBN : 2858821852. Auteur : Yvonne Jean-Haffen.

Numéro d'inventaire : MA.494

Millésime création/exécution : entre 1968 et 1978

Genèse : projet d'illustration ; reproduit en procédé photomécanique

Historique : projet d'illustration pour le livre intitulé Les Fontaines Bretonnes, éditions Ouest-France, mars 1979

Matériaux/techniques : crayon feutre, papier

puis il a été à Dunkerque. Sa femme a été déportée après, quand il y a eu l'occupation, pendant 3 ans je crois, et sa fille Malou a été déportée aussi. Mathias Louët qui habitait la petite garenne près de l'école a été déporté aussi. C'était les communistes du coin. Mon père n'a pas fait la guerre, il avait 4 gosses, il a failli y aller, mais il a eu la chance de rester avec nous.

### Malaise à la chapelle d'Odet

A l'époque il fallait aller communier tous les premiers vendredis du mois à la chapelle d'Odet. Il fallait y aller à jeun, on n'avait pas le droit de manger avant. Une fois je devais y aller, mais comme j'étais l'aînée (derrière moi il y en avait quatre), il fallait que je m'occupe de mes frères et sœurs. Maman travaillant de faction n 2/8 et mon père en 3/8 (5H-13H, 13H-21H, 21H-5H), c'est moi qui faisais à manger. Lorsqu'ils parlaient tous les deux à 5H du matin, le petit déjeuner et le midi n'étaient pas sur la table quand on rentrait. Il fallait préparer mes frères et mes sœurs, leur brosser les cheveux, leur faire la toilette, ce qui faisait que j'étais souvent bousculée. Un jour donc je suis allée à la messe, un peu énervée, j'ai eu un malaise à l'église. Je suis retournée à l'école l'après-midi. Quand je suis arrivée je me suis faite engueuler et reprocher d'avoir empêché la sœur de communier. Que j'ai eu un malaise n'était pas un problème pour elles, et comment ça s'était passé : pas plus. Sur le coup je me trouvais fautive d'avoir empêché la sœur de communier, vous vous rendez compte du péché que j'avais commis.

Pour les messes et les communions, on ne fréquentait que la chapelle d'Odet. On allait au bourg uniquement pour les enterrements. Les ouvriers de la papeterie et quelques fermiers de Bric, de l'autre côté de la rivière, assistaient aux messes dans cette petite chapelle à l'intérieur de l'usine. Ils venaient à pied de leurs fermes, même de très loin sur la commune de Bric, de Coat-Glaz ou Kerviel et ils traversaient la rivière à Meil-Vougueric. La belle-mère de ma fille venait de cette façon depuis sa ferme de Coat-Glaz.

### Gamine dans les champs

Mes petits-enfants me disent aujourd'hui qu'ils aiment bien quand je leur parle de quand j'étais petite. Nous on a eu la chance de garder de bons souvenirs, quand on courait dans les champs et la campagne d'ici. On aimait bien aller jouer dans le bois de Coat Pin an Meur. Quand on venait de Stang-Venn et qu'on allait à Quélennec, on ne prenait pas la route de Croas-ar-Gac car c'était trop long, on préférait aller à travers champs. Le chemin de traverse, le « vinojenn » comme on disait, était un peu plus bas, presque en face de chez Jean-Louis Le Moigne. Il y avait une barrière et on traversait un champ. On arrivait derrière chez les Istin, sur un chemin qui longeait le chemin vicinal, le VC1. La route elle-même était différente d'aujourd'hui, avec beaucoup d'arbres et des talus, et bien sûr aucune maison puisqu'on a été les premiers à construire sur la butte. Les gosses de Quélennec quand ils étaient fâchés entre eux, ou même les adultes qui pouvaient être « mal mariés », les uns prenaient le chemin du bas,



Chapelle St-Roch à Odet



## Brèche dans la chaussée du moulin du Cleuyou

Toul an stankell

« Chaussée, s.f. : barrage, ouvrage maçonné submersible en travers du cours d'eau, avec une partie supérieure appelée déversoir. Il permet l'amenée de l'eau de la rivière vers le moulin », Association des Riverains des rivières et cours d'eau de France

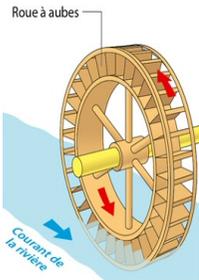
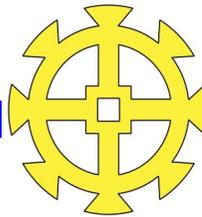
En début d'été 2015, une brèche a changé le cours de la rivière, asséchant le bief d'amenée, et privant de son eau le moulin magnifiquement restauré.

### Droits d'eau historiques

Les voisins du barrage et du début du bief sont unanimes : « C'est la première année que le bief est à sec et que l'eau de la rivière se détourne de son cours à cet endroit ».

En effet, sur la berge sud, l'eau a profité qu'un arbre tombe, pour s'engouffrer en creusant une dérivation dans une prairie d'Ergué-Armel, et en laissant un fort courant suivre le lit naturel du Jet. Par conséquent le cours parallèle, sur la rive nord, côté Ergué-Gabéric, à l'entrée du bief du Cleuyou, est à sec.

En terme de législation, de tout temps, les propriétaires de moulin ont bénéficié d'un « droit d'eau » pour exploiter la force motrice de l'eau et conserver



Dimensions : H. 30, l. 20

Inscriptions : monogrammé ;  
inscription concernant la  
représentation

Précision inscriptions : M.b.d. ;  
N. D. de Kerdevot (b.g., verso) ;  
page 55 (b.d.)

Sujet représenté : paysage  
(fontaine, statue, Vierge à  
l'Enfant, dévotion à la Vierge,  
écu, arbre, en fleurs, pré, église,  
Kerdevot)

Précision sujet représenté : toit à  
deux pentes, clochetons sculptés,  
blason à sculptures ornementales,  
voûte en anse de panier,  
niche, statue, bassin, dallage,  
auge double

Lieu de conservation : Dinan ;  
maison d'artiste de la Grande  
Vigne

Commentaires : crayon feutre  
noir, papier dessin cartonné



Il y avait une adaptation avec les maîtres. On ne m'a pas changé d'école, parce que c'était ma dernière année.

La CP était la classe de la sœur Jeanne. Après il y avait mademoiselle Francine. Il y avait deux divisions par classe, CE1 et CE2. En enfin la grande classe où j'étais, il y avait le CM1 et le CM2. Et ensuite il y avait le cour supérieur pour celles qui avaient eu le certificat à l'âge, ils avaient encore deux ans à faire, elles n'étaient pas nombreuses, deux ou trois tables, même pas une dizaine: Thérèse Rolland (mariée à Maurice Mahé), Annick Le Grand (mariée à Alain Philippe), Jeannette Gourmelen (la future épouse d'Henri Le Gars), Marie Tandé. Elles sont parties ensuite à Ste-Anne ou à Ste-Thérèse à Quimper.

Mlle Marie avait sa classe et était la directrice. La mère supérieure par contre n'enseignait pas. Sœur Charles s'occupait aussi de l'organisation de l'école. Il y avait une sœur infirmière. Sœur Madeleine qui était musicienne s'occupait des activités en dehors des classes, des pièces de théâtre, elle nous apprenait des récitations, elle jouait de l'harmonium. Il y avait sœur Jeanne qui n'est pas restée longtemps, elle est morte jeune de tuberculose, et a été remplacée par Mlle Francine. Et sœur Louis qui enseignait à la maternelle. Elles étaient à 6 ou 7 religieuses.

Nous n'avions ni cantine, ni repas à l'école, seules celles qui venaient de loin, de Briec, de Gougastel, apportaient leur casse-croute avec elles. On le leur chauffait, que ce soit à l'école publique ou privée. A l'école

publique c'est au bureau tabac Joncour qu'ils pouvait chauffer leur gamelle. Nous on rentrait à midi chez nous manger, et comme ça on évitait les promenades obligatoires avant de reprendre la classe. Les sœurs avec leur coiffes, elles venaient jusqu'aux arbres creux de Pennanech où des garçons se cachaient et leur lançaient discrètement des mottes de terre.

Pour les filles pieuses et sages de l'école, la grande récompense était de faire partie du « groupe des croisées ». Moi j'ai été croisée aussi, on avait notre insigne, et j'ai gardé une photo du groupe avec nos costumes de croisées. Avec le groupe on a eu le droit d'aller au pardon du Folgoat. J'ai gardé une autre photo d'un spectacle de Noël où l'on voit les enfants de l'école déguisés autour de l'enfant Jésus. Mon frère Jean est assis devant la mangeoire.

### Ecole publique du diable

Du côté de l'école publique c'était Jean Lazou l'instituteur, j'ai connu deux autres après dont M. Lagadec. On disait à l'école privée on parlait de « Skol an Diaoul » (l'école du diable). Mon père et M. Lazou étaient copains tous les deux. Je me rappelle très bien de lui. Monsieur Laziou venait souvent chez nous, mais il me faisait un peu peur avec ce qu'on me disait à l'école privée. Mais en fait M. Lazou était bien vu de tout le monde, c'est lui qui a fait bouger Lestonan, il a organisé la première fête de Lestonan et les suivantes et il a mis sur pied les promenades scolaires.

Mais il n'a pas eu du bol, il a été tué au début de la guerre, il était capitaine dans l'armée de terre et



Mademoiselle  
MARIE, direc-  
trice de l'école  
Ste-Marie

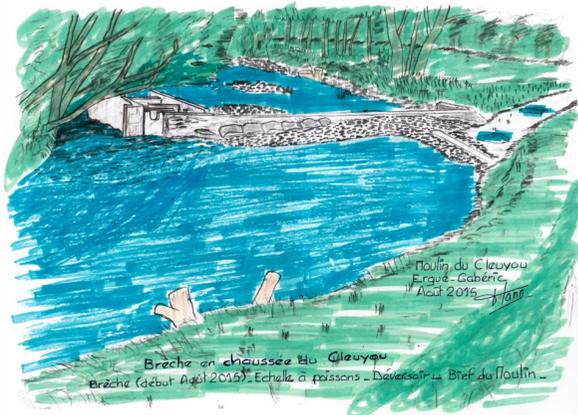
Jean et Francine  
LAZOU, institu-  
teurs à l'école  
publique





l'eau dans leurs biefs <sup>14</sup>. On distingue deux catégories de moulins pour instruire les dossiers litigieux : le droit fondé « en titre », quand l'ouvrage est antérieur à la Révolution de 1789, et le droit fondé « sur titre », établi après 1790 (loi du 20 août 1790 qui abolit les droits féodaux) selon la circulaire ministérielle du 23 octobre 1851.

Le manoir du Cleuyou rentre dans la première catégorie car la



<sup>14</sup> Bief, byé, bué, s.m. : Canal qui conduit l'eau d'une rivière ou d'un ruisseau sur une roue hydraulique pour la faire tourner. Source : Chabat, 1881.

preuve de l'existence du moulin et de son droit d'eau associé est établie depuis au moins 1566.

En 1566 dans un aveu, Guillaume Rubiern à son évêque à qui il devait une cheffrente, c'est un moulin noble qui est décrit ainsi : « *Item, le moulin noble, o son destroit* <sup>15</sup>, *byé, chaussé* ».

C'est donc dans sa globalité sur le moulin est inventorié : depuis le barrage ou « *chaussée* » qui traverse latéralement la rivière du Jet pour permettre au courant de se répartir dans le lit naturel et dans le bief ou « *byé* » qui sur quelques centaines de mètres achemine l'eau jusqu'à la roue du moulin et les « *destroits* » (les habitations des meuniers).

Cette formulation « *moulin noble, destroit, bief et chaussée* » sera reprise systématiquement dans les documents inventaires du 17<sup>e</sup> siècle, en 1620, 1644, 1666, et 1679.

En 1795 le manoir et le moulin sont confisqués à leur propriétaire noble émigré par les autorités révolutionnaires, et vendus aux enchères. L'expert, chargé de l'estimation, prend la décision de créer deux lots séparés : d'une part le premier avec le manoir et les terres principales du domaine, et d'autre part le moulin et ses abords, ainsi que la parcelle « *Broannec* » lacqueuse qui s'étend jusqu'au barrage d'amenée, c'est-à-dire la « *chaussée* ».

<sup>15</sup> Destroit, s.m. : territoire situé autour du moulin où les meuniers logeaient et travaillaient, synonyme de « *moutaux* » ce terme désignant les usagers d'un moulin. Source : Jean GALLET dans "La seigneurie bretonne (1450-1680)".

nids avec les garçons par exemple, on était tous ensemble, publique, privée, il n'y avait pas de différences. Mais c'était interdit par notre école.

### Changements d'écoles

Quand on a ouvert l'école privée en 1927-28, il y a des gens, qui travaillaient encore à l'usine, qui avaient leurs gosses à l'école publique, et qui ne voulaient pas les mettre à l'école privée. Ils habitaient à Lestonan ceux-là, dans la cité du Champ près de l'école publique. Le père a été viré de l'usine, je ne sais plus quel poste il avait à l'usine. Il ne voulait pas contrarier ses gosses, et je me rappelle qu'il était sourd-muet, mais je ne me rappelle plus de son nom. Il a vendu sa maison qui a été habitée ensuite par Bénéat. Le père de Mathias Louët, à Lestonan, a lui aussi été viré de l'usine parce qu'il n'avait pas voulu envoyer ses gosses à l'école privée.

Beaucoup de mon âge, et des plus jeunes que moi, ont quitté l'école privée en 1937-38 pour aller à l'école publique. L'école publique était gratuite, mais l'école privée ne coûtait pas cher non plus car c'était payé par Bolloré. A cette époque c'était devenu plus libre, Bolloré était dans l'obligation de laisser les familles choisir leur école. Les gens auraient peut-être changé depuis plus longtemps, mais comme le privé était obligatoire avant, et ils auraient été virés de l'usine. Et donc ceux qui préféraient le public par conviction ont changé à ce moment-là.

Il y a des gens qui ont changé qu'on aurait pas dit, par exemple Marie-Louise Hascoët de la rue

des lauriers. Le père de Marie Louise travaillait à l'usine, il s'appelait Fanch Hascoët, et elle était fille unique. On lui a changé d'école. Les parents Huitric qui habitaient les maisons jumelles à l'entrée de Lestonan avaient envoyé aussi leurs deux filles à l'école publique. Quelques temps avant on nous avait dit en classe : « ce sont de bons parents parce qu'ils n'ont pas changé d'école à leurs filles comme Marie Louise Hascoët. Leur père avait voulu les envoyer au public, la mère n'a pas voulu, elle a tenu, et elles sont restées avec nous ». Mais elles sont parties aussi !

### Pieuse à l'école privée

A l'école je n'étais pas dans les meilleures, j'aimais bien rigoler à l'école. Si j'avais voulu m'appliquer vraiment, comme il fallait, j'aurais pu faire autre chose. Un jour on avait eu à résoudre un problème, je me rappelle, compliqué, compliqué ! Il n'y avait pas grand monde qui avait réussi, c'était un problème de calcul de volume. J'avais pris une feuille dans mon pupitre, et ayant un modèle devant moi, j'avais trouvé. Ça m'avait obligé à réfléchir.

J'ai quitté l'école en 1938 à 13 ans 1/2, j'aurais pu rester jusqu'à 14 ans, mais je n'avais plus rien à y faire. J'aurais du avoir mon certificat l'année d'avant. Mais j'étais très mauvaise en orthographe, nulle quoi : j'avais fait cinq fautes dans ma dictée. Dans les autres matières j'avais le nombre de points, mais le 0 en dictée m'avait tout foutu en l'air. Mon père m'avait proposé d'aller à l'école publique. Moi je voulais pas, je disais à mon père, « avec le certificat je vais changer d'école et je ne l'aurai pas ». C'est vrai, il



# Enfeu noble, arche et voûte de l'église St-Guinal

Maen-bez en iliz

« Enfeu, s.m. : ancien substantif déverbal de enfouir ; niche à fond plat, pratiquée dans un édifice religieux et destinée à recevoir, avant la Révolution française, la sépulture d'un seigneur du pays », Dictionnaire des Trésors de la Langue Française.

Où il est question de l'ancestrale enfeu ou tombe « enlevée » (c'est-à-dire surélevée) des seigneurs de Kerfors « côté épître »<sup>16</sup> de l'église paroissiale.

Au sommaire des photos de cette pierre ouvragée incrustée dans le mur sud de l'église paroissiale St-Guinal, un récapitulatif des documents d'archives, la plupart découverts et étudiés par Norbert Bernard<sup>17</sup>, le repérage du



<sup>16</sup> Côté de l'épître, g.n.m. : côté droit de l'autel, dans une église, en faisant face à l'autel. Source : fr.wiktionary.org

<sup>17</sup> Norbert Bernard (1974-2005) est un historien-paléographe qui a mené plusieurs travaux de recherches historiques en pays cornouaillais et a participé activement à l'édition des Mémoires re-découvertes en 1998 de Jean-Marie Déguignet. Autres activités et publications : article sur Guy Autet en 2002 dans Bulletin d'Archéologique du Finistère, lancement du site [Tudchentil](#), étude sur le "sorcier" Yves Pennec, thèse à l'UBO « Chemins et structuration de l'espace en Cornouaille du Ve siècle à la fin du XVIIe siècle », ...



## Le temps des réparations



Depuis longtemps le barrage n'est plus en propriété privée, mais publique et en ligne de partage entre deux communes. Cela devrait encourager tous les élus et administrations départementales à faire preuve d'initiative pour le réparer et rendre son eau au moulin. Rappelons aussi que le Petit et le Grand Ergué était une grande paroisse unie il y a quelques siècles, et d'autre part le lieu du Cleuyou aujourd'hui sur Ergué-Gabéric, dépendait précédemment d'Ergué-Armel.

L'activité meunière du Cleuyou fut de tout temps importante : en 1809 avec ses deux roues de type horizontal c'est le plus productif de la commune : 20 quintaux de farine par jour (des quintaux métriques faisant 200 litres). En 1893 l'activité de production de farine a laissé sa place à un petit moulin à tan.

Aujourd'hui la roue verticale du moulin est toujours fonctionnelle et peut produire de l'électricité, ce qui contribue positivement à la recherche d'énergie renouvelable, sous condition de disposer de la force hydraulique.



on rentre à la maison », qu'elle dit à notre maîtresse. Nous on était toutes complètement « strouillées »<sup>35</sup> de voir et entendre ça. On comprenait le raisonnement de Marjan Riou : elle ne parlait qu'en breton, mais à l'époque tous les gosses, à part quelques-uns de Keranna, comprenaient très bien le breton. Et Bernadette se faisait toute petite dans son coin, de voir sa mère parler comme ça.

Nous on riait sous cape et on se disait : « mon dieu qu'est-ce qu'elle prend aujourd'hui notre institutrice ». Et la bonne sœur, Mlle Marie, c'était vraiment une peau de vache. C'était une fille Daëron originaire de Plonévez-du-Faou. Elle avait ses préférées, les filles des familles qui allaient à l'église et qui était bien vues des Bolloré. Après, quand Bernardette est revenue à l'école l'après-midi, les religieuses n'ont rien dit, mais elles ont continué à faire des remarques comme quoi on n'avait toujours pas le droit de faire route ensemble. C'était rentré dans les meurs. On savait bien que s'il y avait des copines de l'école publique sur la route vers Stang-Venn, il ne ne fallait pas qu'on nous voit ensemble. « Aimez-vous les uns les autres », c'est ce que dit la religion catholique, non ?

Nous également, on avait des copines qui étaient à l'école publique. On s'arrêtait un peu plus loin quand on était arrivé en haut de la côte de Menez-Groas, on se retrouvait là et on rentrait ensemble. Et pour les sorties qu'on faisait ensemble, des promenades où on cherchait des

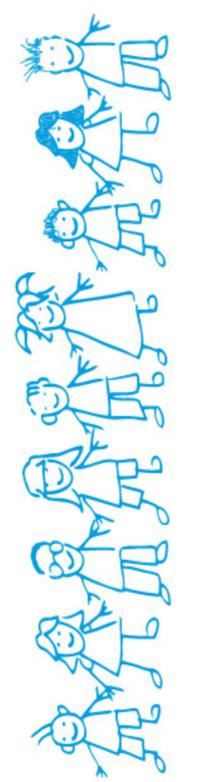
<sup>35</sup> « Strouillé » : bretonnisme probable qui est sans doute dérivé du terme breton "Strauilhet (pp) : ému, troublé, inquiet".

petite, j'assistais aux bagarres entre les deux écoles de Lestonan. Parce que j'étais dans une école privée, par obligation, car ce n'était pas du tout les idées de mon père. De ma mère oui. Mon père Youenn Briand, ouvrier à la papeterie d'Odet, avait dû accepter de mettre ses enfants à l'école privée.

## Coup de gueule de Marjan

Et pire était l'histoire de Marjan Riou dont le mari Youenn ar Harp travaillait aussi à l'usine. Elle gardait des enfants de la DDAS. Sa fille Bernadette était à l'école privée dans la même classe que moi. Par contre la fille qu'elle gardait était obligatoirement à l'école publique. Et nous, à l'école privée, on n'avait pas le droit de rentrer de l'école à la maison en compagnie des enfants de l'école publique, c'était formellement interdit. Alors qu'elles vivaient dans la même maison, mais elles n'avaient pas le droit de marcher ensemble sur le chemin de retour de l'école. C'était ridicule.

La grand-mère Marjan Riou, un jour, était venue faire ses courses à Lestonan, et elle rentrait, il était presque midi. Bernadette et moi on était dans la petite division de la grande classe et on devait avoir 11 ans. Et on a entendu la maman frapper fort, à la porte de la classe. Elle n'a pas attendu qu'on lui dise d'entrer, elle a ouvert la porte en grand, et elle a dit en breton : « qu'est ce que ça veut dire ça, ces histoires avec ma fille et celle que je garde, elles n'ont pas le droit de rentrer ensemble. Elles dorment dans la même chambre, mangent et jouent ensemble. et elles n'auraient pas le droit de rentrer ensemble ? Bernadette, viens ici,





greslier<sup>18</sup> héraldique des Kerfors, un essai de description des blasons en alliance. Toute aide pour identifier les motifs en alliance et leurs familles propriétaires sera la bienvenue.

### Une tombe seigneuriale

Il est un élément très ancien du patrimoine présent dans l'église paroissiale d'Ergué-Gabéric qui n'a jamais été présenté comme il se doit par les mémorialistes. Seul Norbert Bernard a recherché les mentions de ses origines dans les archives locales, départementales et ducales.

Et pourtant cette tombe creusée dans le mur sud de l'église est mentionnée dès l'année 1504 et atteste des prééminences d'une seigneurie locale. La famille noble des Kerfors, en l'occurrence Caznevet et son fils Charles, disposait d'une « tombe enlevée (= surélevée), arche et

<sup>18</sup> Greslier, s.m. : sorte de cornet ou de trompette ; dictionnaire Godefroy 1880. Ancien français *graïle* ou *grele*, sorte de trompette, ainsi dite parce qu'elle était allongée, grêle ; Littré. Motif utilisé en héraldique.

voûte, en l'ayle de l'endroit de la cueur », ceci à proximité de la pierre au sol des Lizart.

Et sur cette tombe on note encore aujourd'hui 6 blasons familiaux, dont deux ont des motifs conservés, avec en partie « *senestre* » (gauche) le mi-parti du fameux cor de chasse ou « *greslier* » des Kerfors du 15e au 17e siècle, et en partie « *dextre* » (droite) des armes de familles en alliance non encore identifiées.

### Interprétation héraldique



### Blasons 1, 2 et 3

✚ Placés sur les bords apparents du tombeau, respectivement sur les côtés oriental, au centre et occidental.

✚ Les motifs de ces blasons sont complètement martelés et effacés.



### Blason 4

**Blason des KERFORS :**  
« d'argent au greslier d'azur, enguiché et lié de même »



## Le témoignage d'Henriette sur la guerre des écoles

Skolioù libe pe publik

Ayant eu ses 90 ans en 2014, Henriette a toujours son œil vif, sa parole enjouée et son humanité, surtout quand elle se remémore ses aventures de gamine entre l'usine d'Odet, les chemins de Stang-Venn et les deux écoles laïque et confessionnelle de Lestonan.

Henriette Francès, née Briand, a vécu une enfance digne d'un scénario de film tourné dans les années 1935-38 : son père sympathisant communiste, ouvrier à l'usine d'Odet, obligé de mettre sa fille à l'école privée que le patron Bolloré a fait construire, des amies à l'école publique dirigée par un couple d'instituteurs communistes, l'envie d'avoir son certificat et de faire partie des « *croisées* », mais aussi de s'amuser avec ses copines le long des « *vinojenn* »<sup>34</sup>.

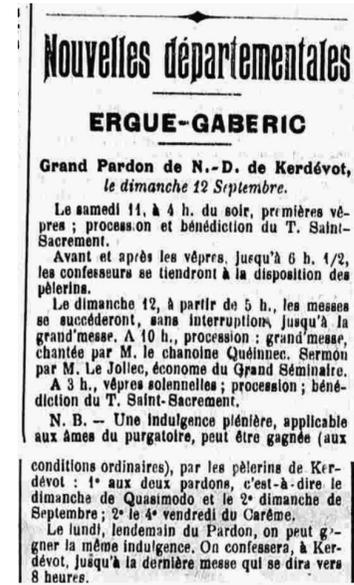
\* \* \*

« Aujourd'hui il n'y a plus beaucoup de personnes de mon âge pour parler. Je suis née en janvier 1924. Et je me suis toujours intéressée aux questions d'écoles, depuis le temps où,

du purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) ».

Dans l'Église catholique romaine, l'indulgence plénière est la rémission totale devant Dieu de la peine temporelle encourue, c'est-à-dire du temps de purgatoire, pour un péché qui a déjà été pardonné lors d'une confession.

L'indulgence de Kerdévot n'était pas accordée au pèlerin pour lui-même, mais pour les « *âmes du purgatoire* », c'est-à-dire pour ses proches défunts qui étaient encore au Purgatoire pour expier leurs fautes. Les conditions pour bénéficier de l'indulgence sont dites « *ordinaires* », soit donc vraisemblablement l'obligation formelle de se confesser, de communier et de faire une prière en bonne et due forme.



jours d'indulgences (Renard, Journal, 1906, p. 1070). Source : TLFi.



Père et fille :  
Youenn et  
Henriette



<sup>34</sup> « *Binojenn* » : bretonnisme désignant un petit chemin de campagne. Tiré de GWENODENN, -JENN, MINODENN, BINOJENN, -TENN) (Dictionnaire Favereau).



✚ cachet rose du collectionneur : Thollon M, Penmarc'h 29

### Les indulgences plénières

Le pardon de Kerdévot, même pendant les années de guerre, était toujours annoncé par voie de presse, en l'occurrence le journal local d'obédience catholique « *Le Progrès du Finistère* »<sup>31</sup>.

Ces mêmes journaux, ainsi que la revue diocésaine « *La Semaine Religieuse* » en faisait aussi le compte-rendu détaillé, avant 1914 et après 1918, mais cela ne fut pas le cas en 1915 et 1916. Sans doute parce l'assistance y était moindre, les hommes étant retenus au front. En septembre 1915 le journal local catholique dans son « *Livre d'or cornouaillais* » note déjà ces chiffres : « 21

<sup>31</sup> L'hebdomadaire « *Le Progrès du Finistère* », journal catholique de combat, est fondé en 1907 à Quimper par l'abbé François Cornou qui en assurera la direction jusqu'à sa mort en 1930. Ce dernier, qui signe tantôt de son nom F. Cornou, tantôt de son pseudonyme F. Goyen, ardent et habile polémiste, doté d'une vaste culture littéraire et scientifique, se verra aussi confier par l'évêque la « *Semaine Religieuse de Quimper* ».

morts pour la France, 30 prisonniers de guerre, 15 disparus et 31 blessés ».

On sent bien qu'en ces années-là l'esprit n'était pas vraiment à la fête à Kerdévot : en 1915 on note seulement la présence annoncée d'un chanoine et de l'économiste du Grand Séminaire pour assister les prêtres en charge des confessions, et en 1916 aucune autorité diocésaine n'est présente.

Par contre les pèlerins sont quand même invités à venir faire pénitence lors des nombreux offices : pas moins d'une dizaine de messes (dont six le dimanche de 5 heures du matin à 10h), 2 vêpres, 3 processions, 2 bénédictions du Saint-Sacrement<sup>32</sup>, et bien sûr les confessions individuelles pour le pardon des péchés.

Et le summum du pardon est donc ceci : « *Une indulgence plénière* »<sup>33</sup>, applicable aux âmes

<sup>32</sup> Saint-Sacrement, g.n.m. : eucharistie, l'hostie consacrée placée dans la custode, dans le ciboire ou dans l'ostensoir ; source : TLFi. La bénédiction (ou salut) du (Très) Saint-Sacrement est un rite paraliturgique du culte catholique. Le Saint-Sacrement, représenté par une hostie consacrée, est exposé à l'adoration de tous, soit sur un ostensorio soit dans un ciboire. Un temps plus ou moins long d'adoration suit alors, occupé par des chants, des lectures et aussi par un moment convenable de silence. Source : Dom Robert Le Gall, Dictionnaire de Liturgie.

<sup>33</sup> Indulgence, s.f. : en religion catholique, rémission totale (indulgence plénière) ou partielle (indulgence partielle) des peines temporelles dues aux péchés déjà pardonnés, accordée par l'Église. Gagner des indulgences. Le promeneur qui, au pied du calvaire, dit un Pater et un Ave, a droit à quarante

✚ Sur la pierre tombale sur le côté oriental, la pointe à l'est.

✚ En position senestre, on reconnaît nettement le demi greslier azur des Kerfors, représenté en moitié car le blason est en alliance, avec le rappel des familles conjointes en position droite.

✚ En position dextre, les motifs des armoiries en alliance. On distingue cinq bandes horizontales, la bande supérieure semblant interrompue par un carré.



Blason 5

✚ Sur la pierre tombale au centre, la pointe inférieure orientée à l'est, entouré d'un motif de guirlandes (les mêmes qui sont relevés sur la façade du presbytère et attribué au blason du chanoine Jean Parveaux décédé en 1568).

✚ La partie droite du blason est martelé.

✚ En position senestre supérieure, on croit reconnaître le demi greslier des Kerfors, mais sans garantie.



Blason 6

✚ Sur la pierre tombale sur le côté occidental, la pointe inférieure orientée à l'est.

✚ En position senestre, on reconnaît nettement le demi greslier azur des Kerfors, représenté en moitié car le blason est en alliance, avec le rappel des familles conjointes en position droite.

✚ En position dextre, les motifs des armoiries en alliance. On distingue trois disques ou tourteaux en quinconce au niveau supérieur, deux bandes inclinées au centre, et au niveau inférieur la moitié des trois tourteaux supérieurs.



Clocher de l'église paroissiale St-Guinal

Le blason des Kerfors apparaît distinctement par deux fois sur le tympan de la maîtresse-vitre de Kerdévot, et également en « écusson taillé en bosse dans le pignon occidental » de la chapelle de St-Guénolé.



## Sources documentaires

Dans son article « *Guy Autret et l'église d'Ergué-Gabéric* » paru en 2002 dans le Bulletin de la Société Archéologique, Norbert Bernard a relevé les plus anciens documents d'archives attestant de l'ancienneté de l'enfeu des Kerfors :

✚ Un acte prônal <sup>19</sup> du 15 décembre 1503 établit le droit du seigneur de Kerfors à disposer d'une tombe « *du côté de l'éppître* » à l'église Saint-Guinal. Cet acte est mentionné à la succession du recteur Jean Edy en 1748 en ces termes : « *Deux autres pronneaux de pareil idiome portant confection de tombe en l'église paroissiale du côté de l'éppître à François Liziart François de Kergonan et à Charles Kerfors sieur dudit lieu datté des 16 septembre 1496 et 15 décembre 1504.* »

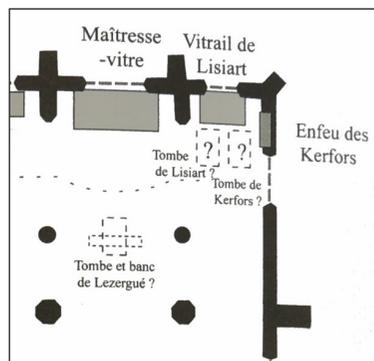
✚ Un document de 1513 précise qu'il y avait tombe « *enlevée* » (c'est-à-dire surélevée et placée dans le mur, comme le sont généralement les enfeux) et une tombe au sol, « *basse et placée sur terre* ». La première est celle

<sup>19</sup> Prône, s.m. : lecture faite par le prêtre, en chaire, après l'évangile, à la grand-messe. Le prône comporte des prières en latin et en français à l'intention des vivants, à commencer par le Roi, et des défunts ; parfois, mais pas toujours, une homélie commentant les lectures du jour ; et enfin une série d'annonces concernant les fêtes et les jeûnes à venir, les bancs de mariage, les monitoires de justice, les ordres adressés par le Roi, etc. On comprend ainsi que ce prône peut être fort long, mais il est essentiel pour la cohésion de la communauté paroissiale et pour la communication du haut en bas dans le royaume. Source : Dictionnaire de l'Ancien Régime.

des Kerfors et la deuxième celle des Liziart (aujourd'hui conservée dans le parc du manoir du Cleuyou).

Virgine Laz, dans son mémoire de maîtrise à l'UBO <sup>20</sup>, a transcrit ainsi ce document « *Réintégrande et sauvegarde pour Charles de Kerfors, seigneur dudit lieu, sur sa possession d'une tombe enlevée, arche et voûte, en l'ayle de l'endroict du cueur de l'église parrochal d'Ergué-Gabérit, avec une tome basse et placée sur terre ayant une pierre tombal au desur* ».

✚ Ce qui donne ce plan proposé par Norbert, positionnant respectivement le vitrail de François Liziart et de son épouse, leur tombe, le banc et la tombe des seigneurs de Lezergué et enfin l'enfeu des Kerfors :



<sup>20</sup> Virginie LAZ, *Transcription et étude du registre des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne en 1513*, Brest, 2001 (mémoire de maîtrise dactyl.), acte 214, 16 février 1513 (n.s.).

## Cartes Villard et indulgences du pardon de Kerdévot

Kartennoù-post

« Le samedi, à 4 h. du soir, premières vêpres ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement. Avant et après les vêpres, jusqu'à 6 h. 1/2, les confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins. Le dimanche, à partir de 5h du matin, les messes se succéderont jusqu'à la grand'messe ... », *Le Progrès du Finistère* 1915.

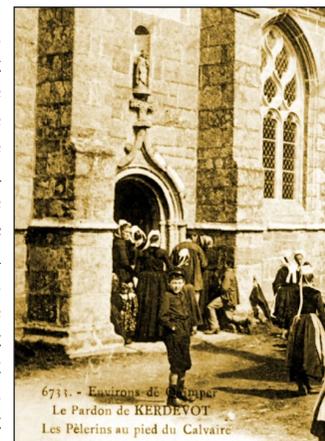
Tous les ans, en septembre, a lieu le fameux pardon de Kerdévot. Cette année on se devait de compléter par une nouvelle carte postale la collection du photographe Joseph-Marie Villard présentant ce lieu saint au début du siècle dernier, et également de se remémorer l'ambiance religieuse de ce pardon il y a 100 ans par la lecture de la presse locale.

### Une carte ayant circulé

Joseph-Marie Villard (1868-1935), dont le père Joseph (1838-1898) était aussi un photographe renommé, était installé rue Saint François à Quimper. Photographe des costumes, mais aussi des scènes de rue et des paysages, il sera le créateur de la célèbre Collection Villard bien connue des collectionneurs de cartes postales.

Sur le thème de Kerdévot on dénombre deux séries de cartes

postales Villard : les 3425-26 et les 6731-35. Il est vraisemblable que la première carte 3425, de facture différente, soit à l'origine une plaque et un cliché du père Joseph datant des années 1880. La carte suivante (3426) et la série 673x sont sans doute plus récentes et doivent dater des années 1910 et peuvent donc être attribuées au fils Joseph-Marie.



La carte n° 6733, via une acquisition récente sur eBay.

Libellé : Environ de Quimper - Le Pardon de KERDEVOT - Les Pèlerins au pied du Calvaire.

Circulation : exemplaire écrit et ayant voyagé en 1916 :

✚ texte : « Bon souvenir », signé : E. Nazoyles.

✚ adressé à M. P. Luyss, président de la Ste Cécile <sup>30</sup>, à St Donat sur l'Herbasse, dans la Drôme.

✚ oblitéré le 13 juin 1916 à Quimper, timbre vert de 5 centimes.

<sup>30</sup> Le destinataire est un dénommé P. Luyss, président de la Ste Cécile. Etait-ce une association locale à St-Donnat, ou une institution nationale ou régionale ? On peut penser soit à une association de protection d'une chapelle dédiée à la sainte, ou alors à une chorale ou ensemble instrumental car sainte Cécile est la patronne des musiciens et des musiciennes.

SEPTEMBRE 2015

Articles : « Cartes postales Villard - Chapelle et pardon de Kerdévot »,

« L'indulgence plénière du pardon de Kerdévot, Le Progrès du Finistère 1915-16 »

Espaces « Journaux », « Photo-thèque »

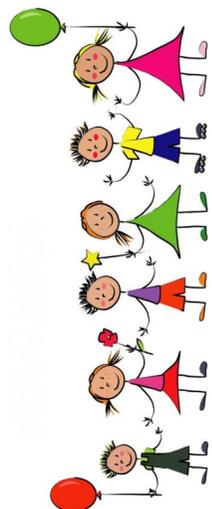
Billet du 12.09.2015

La pierre à enfeu des LIZIART aujourd'hui élevée dans le parc du manoir du Cleuyou





- |                                |                          |
|--------------------------------|--------------------------|
| 9. Cathy Henry                 | 26. Maryvonne Duvail     |
| 10. Marie Franç.Le Berre       | 27. Jean François Perrot |
| 11. Annette Laudan             | 28. Marcel Clere         |
| 12. Odette Fichant             | 29. Jean Claude Le Berre |
| 13. Jacqueline Henry           | 30. Odette Conan         |
| 14. Christiane Huitric         | 31. Pierre Burel         |
| 15. René Salaün                | 32. Jean Michel Le Berre |
| 16. Annaïck Bourbigot          | 33. Annick Perrot        |
| 17. Jean Guéguen <sup>29</sup> | 34. Patricia Floc'hlay   |
| 18. Dominique Grall            | 35. Patrick Laz          |
| 19. Jean Pierre Le Guern       | 36. Jean Yves Vigouroux  |
| 20. Jeanine Floc'h,            | 37. Raymond Hémidy       |
| 21. Patrick René               | 38. Claude Le Berre      |
| 22. Bernard Quelven            | 39. André Le Meur        |
| 23. Nadine Thépaud             | 40. Paul Barré           |
| 24. Claude Thépaud             | 41. Robert Niger         |
| 25. Cathy Tymen                | 42. Daniel Henvel        |



<sup>29</sup> Surnommé « Jean-Jean », fils de François Guéguen le boulanger de Lestonan.



## Partition et paroles du cantique de Kerdévot

*Skrid-musik ar c'hantik*

« Diskan : *Mamm Doue, o Gwerhez Gwelit hor harantez ... I. Kanom a vouez uhel Mari, Mamm Doue Ni oll e Breiz-Izel Zo he Bugale.* » Extrait du cantique chanté encore régulièrement aujourd'hui.

Le cantique actuel de Kerdévot, n'a pas l'ancienneté de son prédécesseur, celui composé en 1712 ; mais, comme support de la tradition de nos anciens, il mérite assurément de figurer au registre du patrimoine communal.

Quelles sont donc l'origine, les paroles et les notes de ce cantique de Kerdévot ? On trouvera ici quelques explications, une partition, et des enregistrements sonores.

On trouvera aussi ci-après quelques anecdotes et témoignages sur des moments d'interprétation du cantique, soit notamment l'article d'un journal local en 1906, un entrefilet de Pierre Roumégou dans Le Télégramme et enfin l'hommage en breton de Bernez Rouz relatant l'enterrement de l'écrivain Elliantais Guillaume Kergourlay <sup>21</sup> le 12 novembre 2014.

<sup>21</sup> Guillaume Kergourlay, l'un des grands auteurs dramatiques de Bretagne est né à Elliant en 1926. Dans

Article : « Origine du cantique populaire "Intron Varia Kerdevot" (fin du 19e siècle) »

Espace « Patrimoine »

Billet du 22.08.2015

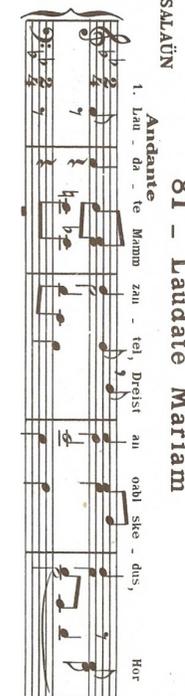
L'air du cantique de Kerdévot est une reprise d'un grand classique des chants dédiés à la Vierge Marie, composé par l'abbé Hippolyte Boutin (1849-1946) en fin du 19e siècle.

Le refrain de ce cantique de l'église française était en langue latine : « *Laudate, laudate, laudate Mariam. (bis)* ». Et le premier couplet : « *O Vierge Marie, Entends près de Dieu. Ton peuple qui prie : Exauce ses vœux* ». Au début du 20e siècle, ce cantique était connu dans la France entière par tous les catholiques qui l'utilisaient systématiquement pour le culte marial.

À la même époque, Jean-Marie Salaün (1831-1885) <sup>22</sup>, éditeur

son livre "Le pays des vivants et des morts - Bro-Eliant une mémoire", condensé de l'histoire rurale de Cornouaille dans la première moitié du 20e siècle, il a raconté l'histoire des siens jusqu'à son départ pour Paris en 1950. Il a découvert le théâtre en s'engageant dans le mouvement des JAC (Jeunesse agricole chrétienne) à l'issue de la seconde guerre mondiale, et il est l'auteur d'une douzaine de pièces de théâtre et a fondé le théâtre de Bourgogne. Il est décédé le 10 novembre 2014 à Bessy-sur-Cure.

<sup>22</sup> Salaun (Jean-Marie), né à Lambézellec, le 12 janvier 1831, décédé à Quimper, le 30 décembre 1885. Il entra tout jeune à la maison Lefournier comme apprenti relieur. J. Salaun obtint son brevet de libraire à Quimper, à la date du 2 février 1859. Après son arrivée à Quimper, il devint, sous différents pseudonymes (Bragou-Berr, p. ex.), un collaborateur assez actif du journal L'Océan. Articles de polémique surtout. Au nombre de ces articles, on peut citer ceux dans lesquels il prit fait et cause pour La Villemarqué contre Luzel qui venait de publier sa brochure "De l'authenticité des chants du Barzaz-



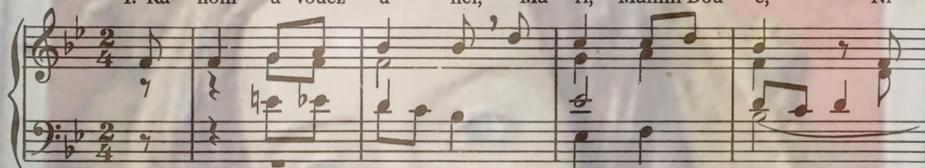
J. SALAÜN

81 - Laudate Mariam

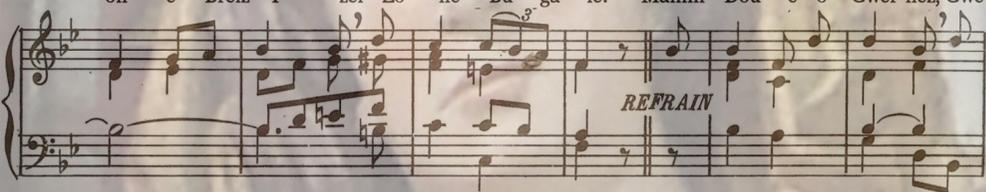
Hor

# Cantique "Intron Varia Kerdevot"

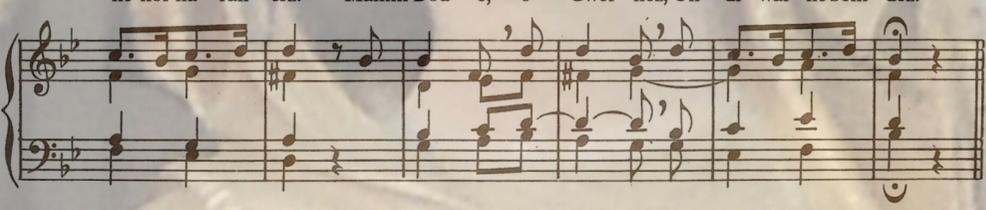
1. Ka - nom a vouez u - hel, Ma - ri, Mamm Dou - e, Ni



oll e Breiz -I - zel Zo he Bu - ga - le. Mamm Dou - e o Gwer-hez, Gwe-



lit hor ha - ran - tez. Mamm Dou - e, o Gwer - hez, On di - wal - lit bem - dez.



de musique à Quimper, proposa une version bretonne de la Laudate Mariam, qui devint un succès des pardons bretons dédiés à la Vierge Marie mère de Dieu (« *Mamm Doue, o Gwerhez* »).

## Partition et paroles

La partition ci-contre est la version locale de Kerdévot et identique à celle de Jean-Marie Salaün,

Le texte breton de la version « *Intron Varia Kerdevot* » est pzz contre différent, car très localisé :

✚ « *Kerdevot zo brudet / Dre oll vro Gerne* » (Kerdévot est célèbre dans toute la Cornouaille).

✚ « *Kristenien an Ergue / Ho pedo bepred / Da vired o ene / O Gwerhez karet.* » (Les chrétiens d'Ergué ...).

Breiz" (Saint-Brieuc, Guyon Francisque, 1872 ; in-8°, vi-47 p.). — J. Salaun est l'auteur d'un assez grand nombre de cantiques, français et bretons, qui sont devenus vite populaires, et le sont demeurés : Reine de l'Arvor, nous te saluons; D'hor mam Santez Anna, etc ... Après la mort de J. Salaun, cette association persista encore quelques années avec son fils, J. Salaun, qui prit sa suite. La librairie fut transférée, en 1912, au 7, rue Saint-François, où elle existe toujours, tenue par M. Le Goaziou qui l'acquiert en 1919.

En 1991 c'est le déchirement : « *Personne n'a eu un départ en retraite comme moi, à mes 55 ans en 1991, de toute beauté. Il y avait énormément de monde. Frère Paul et Giselle Pennec voulaient tous les deux faire le discours, et c'est finalement frère Paul qui l'a fait. Avec cette cérémonie j'ai été récompensée de toutes ces années données à mon école préférée !* ».

Au travers ces deux photos ci-dessous (4 au total sur le site), et sa photo de classe de 1955-56 voici quelques souvenirs des amies, collègues et élèves des toutes très années de Jeanine Huitric.



Les copines, en haut : Renée Bataille, institutrice en maternelle (originaire du Guilvinec) ; Clotilde Rivoal (fut. épouse Jean Paul Gloanec). En bas : "Mlle Jeanine", Jeanine Floch (fut. épouse Gueguen Jean), Georgette Gueguen (fut. épouse Marcel Jaouen)



Sur les rochers, de gauche à droite : sœur Jeanne , sœur Francois Noel, "Madame Jeanine" , mère Marguerite (supérieure), Odile Perrot (sœur de Jean, en charge de la cuisine scolaire).

Et enfin la classe unique (tous niveaux de maternelle) et mixte (garçons et filles) de Mlle Jeanine, dont c'est la deuxième rentrée à Lestonan en 1956. Les bambins aux bras croisés ont entre 3 ans et 6 ans, ce qui veut dire qu'ils sont nés entre 1950 et 1953.

			1	2	3	4	5	6	7	8	9			
			10	11	12	13	14	15	16	17	18	19		
			20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
			31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42

1. Paul Quilliec 28
2. Dominique Le Dé
3. Annette Le Roux
4. Guy Thomas
5. Pierre Le Meur
6. Marcel Poupon
7. Annette Salaün
8. Marie Françoise Bourbigot



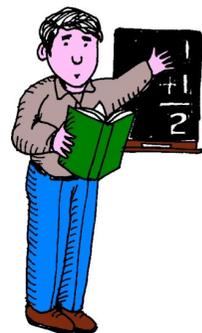
<sup>28</sup> Paul Quilliec sera docteur pneumologue à Quimper.



dans son salon. Mon père eut la classe des « grands » qu'il devait préparer un peu à l'examen d'entrée en Sixième et surtout, bien sûr, au Certificat d'Études. À grand renfort de dictées et de problèmes, il le faisait résolument, sans état d'âme. Pendant les récréations, il menait avec la même fougue les matches de foot de ses élèves, tandis que ma mère veillait sur les petits dans l'autre cour. Quant à moi, j'eus pour maîtresse Madame la Directrice, avant d'affronter l'année suivante l'autorité redoutable de mon père ...

Durant ces deux années, j'ai commencé à découvrir peu à peu un monde extérieur au cocon familial et différent de celui des petits paysans bretonnants de Langolen. J'eus dans la cour de récréation et les préaux déserts du jeudi des camarades de jeu ou de lecture dont les pères travaillaient à l'usine Bolloré (« O.C.B. ») nichée un peu plus bas, au bord de la rivière. Cette rivière c'était l'Odet, où je vois encore toute une école, instituteurs en tête, descendre par un bel après-midi d'été jouer dans la prairie et barboter dans les eaux fraîches. En ce mois de juin 47, nous n'étions, dans ma classe de CM2, que trois ou quatre à passer l'examen d'entrée en Sixième. Je fus reçu en assez bon rang, malgré mes erreurs de calcul."

Un autre élève de Lestonan souvient aussi des colères de M. Le Coz quand on ne savait pas ses leçons : « Du fond de la classe il nous lançait un de ses chaussons ! ».



## Souvenirs de Madame Jeanine

Jeanine Floc'h, née en 1936 à Plouguin, est arrivée à Lestonan en septembre 1955 pour sa première rentrée, après une première affectation à l'école Ste-Jeanne-d'Arc à Versailles. Mariée à Laurent Huitric de Menez-Groas, elle restera à l'école Ste-Marie pendant 36 ans jusqu'à sa retraite en 1991.



Dans le quartier d'Odet, tout le monde, enfants et adultes, la connaît sous l'appellation de Madame Jeanine : « Au départ, quand je suis arrivée à l'école, en même temps que Renée Bataille, on aurait du m'appeler "Mademoiselle Floc'h" de mon nom de jeune fille. Mais Renée a eu peur qu'on se moque d'elle et a proposé qu'on soit "Mademoiselle Renée" et "Mademoiselle Jeanine", ce qui m'allait très bien. Et quand je me suis mariée, pourquoi changer en "Madame Huitric" ? Et ainsi on m'a appelée "Madame Jeanine" toutes ces années, et encore aujourd'hui. »

Le refrain de Salaün propose même une insertion de la version française d'origine « *Laudate Mariam* ».

Une tentative de traduction en français du refrain et des 6 complets est proposée ci-dessous.

## Langue bretonne

Diskan :  
Mamm Doue, o Gwerhez  
Gwelit hor harantez  
Mamm Doue, o Gwerhez  
On diwallit bemdez.

I. Kanom a vouez uhel  
Mari, Mamm Doue  
Ni oll e Breiz-Izel  
Zo he Bugale.

II. Kerdevot zo brudet  
Dre oll vro Gerne  
Aman e vez pedet  
Mamm garet Doue.

III. Kristenien an Ergue  
Ho pedo bepred  
Da vired o ene  
O Gwerhez karet.

IV. Ato c'hwi ro skoazell  
D'an oll dud devot  
Ho ped en ho chapel  
Intron Kerdevot.

V. Kernevez niveruz  
A houlen sikour  
O Mamm madelezuz  
E-kreiz o labour.

VI. Ni gan meuleudiu  
Deoh, Gwerhez Vari !  
Hag en on ezommou  
Ni gar o pedi.

## Langue française

Refrain :  
Mère de Dieu, ô Vierge  
Écoute notre amour  
Mère de Dieu, ô Vierge  
Protège nous chaque jour

I. Chantons à voix haute  
Marie, Mère de Dieu  
Nous tous en Basse-Bretagne  
Sommes ses enfants

II. Kerdévo est célèbre  
Dans toute la Cornouaille  
Ici nous prions  
La mère aimée de Dieu

III. Chrétiens d'Ergué  
Nous prions toujours  
De réserver notre âme  
À notre Vierge aimée

IV. Vous êtes toujours le secours  
De tous les gens dévots  
Par votre prière dans la chapelle  
De Notre Dame de Kerdévo

V. Les Cornouaillais nombreux  
Demandent le secours  
A leur Mère bienfaisante  
Au travers de ses œuvres

VI. Nous chantons les louanges  
De vous, Vierge Marie  
Et dans nos besoins de charité,  
Nous aimons te prier



## Chant des vivants et des morts

Début mars 1906, lors de l'opération d'inventaire à la chapelle de Kerdévo, les résistants d'Elliant et d'Ergué-Gabéric entonnèrent le cantique pour marquer leur contestation : « quand nous y arrivons, les gens d'Elliant nous y avaient précédés et chantaient le cantique de Notre-Dame de Kerdévo », et « M. le Recteur nous a remerciés de notre bonne conduite et tout le





monde est sorti en chantant le cantique de Notre-Dame de Kerdévot. »<sup>23</sup>.

Per Roumegou, dans un article publié en 1979 dans le journal « Le Télégramme » rendant compte du pardon de Kerdévot, termine ainsi : « *Le salut du Saint-Sacrement mit fin aux cérémonies qui se terminèrent par le cantique de N.D. de Kerdévot chanté par tous les assistants* ».

Bernez Rouz a écrit un bel hommage à l'écrivain et dramaturge breton Guillaume Kergourlay dans la revue « *Brud Nevez* » d'Emgleo Breizh de ce début d'année 2015 : « *Eun eston eo bet da barrezioniz Bessy-sur-Cure, eur vourhadenn a vro* ».

<sup>23</sup> Action Libérale du 07.03.1906, article "Ergué-Gabéric. La persécution. - Récit d'une Ligueuse".

*Bourgogn, kleved poziou brezoneg kantik Itron Varia Kerzevot d'an 12 a viz du diweza. Leun-choug e oa an iliz da zaludi evid ar wech ziweza Gwillou Kergourlez. Hag eo war don Laudate eo bet kanet a-bouez-penn gand Claude Nadeau hag ar Vretoned. Deuet e oant da ambroug eun ano braz eus bed al lennegezh hag ar c'hoariva, eur Breizahd penn-kil-atroad : "Mamm Doue, o Gwerhez / Gwelit or harantez / Mamm Doue o Gwerhez / On diwallit bemdeiz".* ». Trad. : La surprise a été grande pour les paroissiens de Bessy-sur-Cure en Bourgogne en entendant les paroles en breton du cantique de Kerdévot le 12 novembre dernier. Dans l'église pleine à craquer, pour saluer une dernière fois Guillaume, l'air du Laudate a été chanté à tue-tête par Claude Nadeau et les bretons présents. Ils étaient venus à accompagner ce grand nom de la littérature et du théâtre, breton de la tête au pied : "Mère de Dieu, ô Vierge / Écoute notre amour / Mère de Dieu, ô Vierge / Protège nous chaque jour".

Vous trouverez aussi sur le site GrandTerrier trois enregistrements sonores à écouter, l'un chanté dans l'église et accompagné de l'orgue<sup>24</sup>, et l'autre en instrumental<sup>25</sup>. Si vous en disposez d'autres, n'hésitez pas à nous les envoyer, et toute autre anecdote sur les circonstances d'interprétation sera la bienvenue.

<sup>24</sup> Françoise Le Roux : « *Cet enregistrement en "live" est techniquement et musicalement sans prétention, mais il a le mérite d'exister; la ferveur y est assurément* ».

<sup>25</sup> Flûte traversière de Gwenn Cognard, Logiciel Audacity pour fusion des canaux.

## Des instits des écoles de Lestonan en 1945-55

Místri-skol Leston'

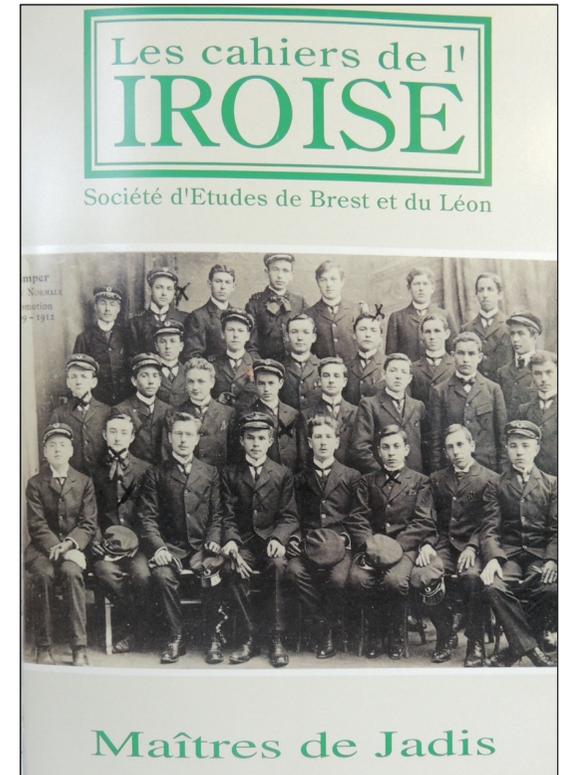
« L'espace des Instits », sur le site GrandTerrier, derrière Histoire et Mémoires / Personnalités, ce sont de nouveaux articles, des mémoires d'écoliers, de photos de classe qui attendent votre visite, participation et peut-être contribution.

Aujourd'hui, parmi les nouveautés : tout d'abord le témoignage d'un prof de lettre, fils d'instituteurs, qui fit un passage à l'école publique de Lestonan de 1945 à 1947 ; et ensuite Madame Jeanine, institutrice arrivée à la maternelle Ste-Marie à la rentrée 1955.

### << Mes années quarante >>

Dans ce numéro consacré aux « *Maîtres de jadis* » de la revue des Cahiers de l'Iroise, l'homme de lettres et historien Jacques Le Goz<sup>26</sup> a rédigé un article sur ses années d'enfant d'instituteur, à Langolen, puis à Ergué-Gabéric.

<sup>26</sup> Né à Concarneau en 1936 de parents instituteurs, Jacques Le Goff (qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme historien et spécialiste du Moyen-Age), a été professeur de lettres classiques à Brest au Lycée de Kérichen et au Lycée de l'Iroise jusqu'en 1982, puis proviseur-adjoint au Lycée naval. Il s'est intéressé à l'histoire de l'art, et a contribué activement à la revue « *Les Cahiers de l'Iroise* ».



Extraits :

« *Quand j'ai eu neuf ans, mes parents ont voulu se rapprocher de la ville ... et de son Lycée. C'est ainsi qu'en 1945, alors qu'on commençait à y planter des poteaux électriques, nous avons quitté le Paradis terrestre dans le car du village, transformé pour l'occasion en camion de déménagement. Le but s'appelait Lestonan, à huit kilomètres de Quimper : une école à trois classes, avec deux cours et deux jardins derrière la maison de la directrice* »<sup>27</sup> qui avait un piano

<sup>27</sup> Il s'agit de Francine Lazou, affectée à Lestonan depuis 1926, son époux étant décédé le 15 mai 1940 sur le front, puis directrice après guerre : cf. « [Jean et Francine Lazou, instituteurs de 1926 à 1950](#) ».

